

Les DUQUÉRY, marchands protestants de La Rochelle et habitants de la Guadeloupe

Bernadette et Philippe Rossignol

Une des branches de cette famille a donné son nom, sous la forme DUQUERRY, à des toponymes guadeloupéens : à Capesterre les hauteurs de Duquerry ; à Trois Rivières l'anse Duquerry et l'ancienne habitation Duquéry route de Gaigneron (aujourd'hui un gîte) ; à Petit-Bourg la rivière Duquerry et le lieu-dit Duquerry, sur l'emplacement de l'ancienne habitation Duquerry ; un hôtelier-restaurateur de Petit-Bourg a par ailleurs trouvé amusant d'appeler son établissement, situé sur l'emplacement de l'usine Roujol qui dépendait de l'habitation, « Le Duc'Ery »...

Nous trouvons le nom écrit, selon les époques et les documents, Duquéry, Duqueruy, Duquerruy, Duquerry, Duquery, Duqueroy, Duqueray et même Duquerny, Duguery ou Duguerny, en un ou deux mots.

Mais le patronyme d'origine, dans les registres « pastoraux » (protestants) de La Rochelle, avec signatures originales, ainsi que dans les actes notariés parisiens où ils signent, est bien DUQUÉRY et c'est la forme que nous allons privilégier.

Arbre simplifié limité aux personnes importantes

1 Isaac DUQUÉRY x Jeanne PAVILLON

1.3 Isaac DUQUÉRY x 1670 Marie **NICOLAS**

1.3.4 Henry DUQUÉRY x 1705 Marie Madeleine **RENOULT** (> Angleterre)

1.3.4.3 Marie Élisabeth Henriette DUQUÉRY x **MORIN**

1.3.4.11 Isaac Nicolas DUQUÉRY

1.3.6 Madeleine DUQUÉRY x ca 1709 Pierre **CHOPIS de LA BRUYÈRE**

1.2 Samuel DUQUÉRY x 1662 Marie TOLLÉ

1.2.2 Isaac DUQUÉRY x Alette de BOLOGNE

1.2.2.1 Isaac Guillaume DUQUÉRY d'ARNOUVILLE

x 1730 Marie Marguerite BOYVIN

1.2.2.1.1 Isaac Guillaume Théodore DUQUÉRY d'ARNOUVILLE

x 1762 Anne Françoise SAINT RIQUIER de MACHICOURT

1.2.2.1.11 André Hercule DUQUÉRY

x 1775 Jeanne Guillemette Alette ANQUETIL CAVALIER

Nota : la descendance d'Isaac (3), le second fils, sera présentée avant celle de Samuel (2), l'aîné.

A La Rochelle

Un bref rappel chronologique d'abord :

- 1570, Paix de Saint-Germain, liberté de conscience, de culte et quatre places fortes : La Rochelle, Cognac, Montauban et La Charité-sur-Loire
- 1598, Édit de Nantes, liberté de culte aux protestants
- 1627-1628, siège de La Rochelle
- 1660, La Rochelle choisie par Colbert comme principal port de commerce vers les Antilles

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 1660-1685, politique de « conversion » au catholicisme
- 1685, Édit de Fontainebleau : révocation de l'édit de Nantes

A La Rochelle sont conservés les registres « pastoraux » de 1573 à 1791, avec quelques tables annuelles alphabétiques par prénoms. Interruption entre 1685 et reprise en 1760. Les archives numérisées étant en ligne, nous avons pu les consulter et reconstituer les premières générations.

Le premier couple connu est celui d'Isaac DUQUÉRUÏ, marchand demeurant à La Rochelle, et Jeanne PAVILLON, tous deux décédés avant le mariage de leur fils Isaac en 1670, peut-être même avant 1645 puisqu'ils ne sont pas parrain et marraine de leurs petits-enfants Mercier.

Isaac et Jeanne eurent au moins une ou deux filles et deux fils, Samuel, que nous supposons être l'aîné des deux car marié en 1662, et Isaac, marié en 1670.

Ces deux fils, Samuel et Isaac, à la fois habitants et marchands, étaient au début à la tête d'une entreprise assez médiocre : leur société de 1661 ne comportait qu'un apport de 10 000 livres chacun, pas encore versées. Leur navire, de 70 tonneaux, s'appelait bien entendu « Les deux frères »¹

Samuel était à La Rochelle et Isaac à la Guadeloupe, assez bien implanté pour être, en 1659, conseiller au conseil du gouverneur HOUEL et pris par lui comme caution lors du partage des terres de la Guadeloupe entre lui et d'Herblay, le 28 août 1659². Il fit de fréquents voyages entre La Rochelle et les Antilles-Guyane : par exemple voyage de La Rochelle pour les Isles le 27/09/1664 et pour la Guyane en février 1665³. C'est en tant que « seigneur de la Compagnie » des Indes Occidentales qu'il prend possession en 1665-1666 des îles Sainte Croix et Saint Martin⁴ et, le 12 août 1667, il est encore cité comme « intéressé » en la compagnie des Indes Occidentales⁵. Les marchands protestants de La Rochelle étaient très actifs aux îles⁶. Le 3 décembre 1669 du Lion, gouverneur de la Guadeloupe, disait d'Isaac DUQUÉRUÏ, actionnaire de la Compagnie, que c'était « *un de nos plus considérables habitants, qui connaît le commerce et l'état des îles* »⁷.

Les actes à La Rochelle sont, sauf indication contraire par mention de la paroisse catholique, ceux des **registres pastoraux (protestants)**, conservés de 1561 à 1684 - révocation de l'édit de Nantes, début des registres dits « du Désert », non conservés -, et de nouveau de 1761 à 1793.

¹ La Rochelle et les Iles au XVIIe siècle, Marcel Delafosse, Revue d'histoire des colonies, XXXVI (1949).

² Histoire générale des Antilles habitées par les Français, RP Dutertre I p. 556 et 560 (du Guerry).

³ GHC 202, avril 2007, p. 5179.

⁴ G/1/472, 06/12/1665 et 04/01/1666 ; Dutertre, op. cit., III p. 227 (du Guery).

⁵ Dutertre, op. cit., IV p. 204.

⁶ Voir en particulier sur le sujet d'Anne Pérotin-Dumon dans « La ville aux îles... » p. 111-115 et 731-735 sur les DUQUÉRUÏ et les NICOLAS, analyse des lettres de HCA 30.

⁷ Colonies C/7a/10, f° 81, cité par Anne Pérotin-Dumon dans « La ville aux îles... » p. 111.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Isaac DUQUÉRY x Jeanne PAVILLON

1 Anne DUQUÉRY

+ 1686/

x 16/12/1644 La Rochelle (parents non indiqués) Maître Daniel **MERCIER**, avocat en parlement et siège présidial de La Rochelle

+ /1686

2 Samuel DUQUÉRY

marchand à La Rochelle ; associé avec son frère Isaac qui est à la **Guadeloupe**

+ avant le 14/12/1681

x 27/08/1662 La Rochelle, Marie TOLLÉ, fille de Thomas

+ 1682/

3 Isaac DUQUÉRY

marchand à La Rochelle et à la **Guadeloupe** ; en 1659 il fait partie du conseil de Charles Houel ; « intéressé dans la Compagnie » (des Indes Occidentales), il est le premier cité dans la distribution des « nègres de choix » le 24/09/1670⁸ ; de passage à Paris en 1679⁹

o ca 1632/33 (36 ans au mariage, 52 ans au décès)

testament 24/06/1684 Me Berthelot, La Rochelle

+ 05 (+) 06/08/1684 La Rochelle ; 52 ans environ ; en présence d'Abraham Sarrau, écuyer, sieur de la Combe, oncle, et Jean Mousnier, marchand en cette ville, cousin mariage en présence de Samuel Duquéry, marchand, et maistre Daniel Mercier, avocat au siège présidial de la dite ville, frère et beau-frère de l'époux ; de Jacques Nicolas, marchand, et Isaac Nicolas, marchand, père et oncle de l'épouse :

x 17/08/1670 La Rochelle, **Marie NICOLAS**, fille de Jacques, marchand, et Marie SARRAU (et sœur d'Isaac NICOLAS o 23/03 b 08/04/1646 temple de la Villeneuve et décédé en Guadeloupe)¹⁰

renonce à la communauté d'avec son mari le 29/12/1684 ; arrêtée à La Rochelle en tentant de partir avec ses deux filles en 1699 pour rejoindre ses deux fils en Angleterre¹¹, Marie Nicolas veuve Duquéry a « *embrassé la religion catholique apostolique et romaine* » le 12/03/1700¹²

o 14 b 21/02/1648, temple de la Villeneuve ; p Jean Sarrau ; m Suzanne Dorillac testament le 16/06/1726 à La Rochelle (contesté par son gendre Chopis de La Bruyère), légalisé le 04/04/1728 à La Rochelle et insinué au greffe de la Guadeloupe le 26/07/1728¹³

+ 1727¹⁴

? 4 Judicq DUQUÉRY

marraine en 1671 d'un fils d'Isaac

⁸ G1/469, folio 114.

⁹ GHC 202, avril 2007, p. 5180.

¹⁰ Voir plus loin L'habitation l'Islet.

¹¹ AN, TT//129, archives des affaires protestantes (enfants de feu Madeleine Du Querry et du sr Chopis de la Bruyère).

¹² La Rochelle, B 122, 1687-1703 (information relevée par Pierre Bardin)

¹³ Colonies E 163 (La numérisation regroupe sous le nom « Du Quéry » deux dossiers différents, d'abord celui de Du Quéry Isaac Nicolas, commandant des milices de Basse Terre (vues 71 à 92) puis celui de « Famille Duquéry » (vues 93 à 267). Nous utilisons nos notes prises sur le dossier original au CARAN sans vérifier le numéro des vues correspondantes.

¹⁴ TT//129.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.1 Anne DUQUÉRY x 1644 Daniel MERCIER

- 1 Daniel MERCIER
 - o 25 b 29/09/1645 La Rochelle ; p Jehan Gobert ; m Jehanne Bonhomme
- 2 Judith MERCIER
 - o 01/10/1646 b 01/01/1647 La Rochelle ; p Jacques Mercier ; m Judith Duquéry
- 3 Marianne MERCIER
 - o 19 b 27/10/1647 La Rochelle ; p Jacques Cagua sr de Bois Fleury ; m Marie Duquéry
 - x 19/06/1686 La Rochelle (Saint Barthélemy) Isaac **CHAILLÉ**, marchand, veuf en dernières noces de Marie LECOURT
- 4 Isaac MERCIER
 - b 25/02/1654 La Rochelle ¹⁵

1.2 Samuel DUQUÉRY x 1662 Marie TOLLÉ

- 1 Judicq DUQUÉRY
 - o ca mai 1664
 - + 24 (+) 25/08/1670 La Rochelle ; présents son père, Samuel, et son grand-père Thomas Tollé, marchand en la dite ville, qui ont dit qu'elle avait 6 ans et 3 mois.
- 2 **Isaac DUQUÉRY**
 - propriétaire de la terre d'Aigrefeuille près La Rochelle et de l'habitation L'Ilet à la Guadeloupe ¹⁶
 - o 01 b 08/12/1666 La Rochelle ; p Isaac Duquéry ; m Esther Tollé
 - + 1693 ¹⁷
 - x ca 1695/ Le Baillif, **Alette de BOLOGNE**, fille de Guillaume et Anne MEUGH ¹⁸
 - o 1679/1680
 - + /1739
 - bx /1710 Jean Baptiste LEVANIÉ, capitaine de milice du Baillif, fils de Jean et Jeanne Françoise BOCQUET
 - o ca 1677/1679
 - + 03/05/1755 Le Baillif ; ancien capitaine commandant de ce quartier, 78 ans
- 3 Françoise DUQUÉRY
 - o 28/05 b 05/06/1668 La Rochelle ; p Paul Tollé, marchand demeurant en cette ville ; m Françoise Tollé
- 4 Samuel DUQUÉRY
 - o 23 b 30/05/1669 La Rochelle ; p Maistre Pierre Hamelot, avocat en parlement et siège présidial de cette ville : m Marie Henry
 - + 23 déclaré le 24/09/1670 La Rochelle ; présents Jacques Gaultier et Jean Juppin, marchands en la dite ville, oncles, qui ont dit qu'il était âgé de 17 mois
- 5 Nicolas DUQUÉRY ¹⁹
 - o et b 27/07/1670 La Rochelle ; p Isaac Duquéry, marchand ; m Marie Nicolas

¹⁵ GHC 11, décembre 1989, p. 82, 89-60 MERCIER.

¹⁶ Colonies E 163, dossier Isaac Nicolas Duquéry.

¹⁷ Colonies E 163, dossier Isaac Nicolas Duquéry.

¹⁸ Page 5095 de « Famille BOLOGNE », GHC 200, février 2007.

¹⁹ La Rochelle E supplément 689 : le 13/10/1685 abjuration de Nicolas et Esther Duquerry.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

6 Marie DUQUÉRY

+ 1733/

(« non mariés » au baptême de leur fille paroisse Saint Sauveur de La Rochelle en 1699 : mariés probablement en clandestinité, « au désert », par un pasteur)

x /1698 Louis Isaac **VARIABLE**, maître chirurgien à La Rochelle, fils de Nicolas et Marie **QUIL** ²⁰

o 24/06 b 02/07/1660 La Rochelle

+ 14/02/1731 La Rochelle (Saint Sauveur), dans sa 70^e année
inventaire après décès 10/08/1733 Me David, La Rochelle

1.3 Isaac DUQUÉRY x 1670 Marie NICOLAS

1 Isaac DUQUÉRY

c'est probablement lui qui est recensé dans l'« État des noms et biens des familles de la religion prétendue réformée de l'île de la Guadeloupe (6 mars 1687) » avec son oncle maternel Isaac Nicolas, 25 ans : « Duquery, 17 ans » ²¹

dit fugitif en Hollande en 1686 puis en Angleterre en 1694 avec son frère Auguste

o 07 b 16/06/1671 La Rochelle ; p Jacques Nicolas, marchand en la dite ville ; m Judicq Duquéry

+ 15/07/1724 Angleterre

2 Jacques DUQUÉRY

o 27/08 b 18/10/1672 La Rochelle ; p Isaac Duquéry ; m « ladite Marie Nicolas » (donc la mère)

+ 11/07/1673 La Rochelle ; présents Jacques Nicolas, grand-père, et Jean Juppín, grand-oncle, marchand en la dite ville, qui ont dit qu'il était âgé de 10 mois et 13 jours

3 Auguste DUQUÉRY

fugitif en Hollande en 1686 puis en Angleterre en 1694 avec son frère Isaac ; major d'un régiment de dragons anglais

o 03 b 13/09/1673 La Rochelle (Auguste) ; le père est absent ; p Jean Juppín, marchand en cette ville ; m Marie Sarrau, femme de Jacques Nicolas, aussi marchand

+ 05/07/1733 Angleterre, major d'un régiment de dragons

4 Henry DUQUÉRY

passé à la Guadeloupe en 1703 avec procuration de sa mère pour gérer l'habitation familiale ; fugitif en Angleterre en 1732 avec sa famille ; vers 1750, retourne à La Rochelle, sans abjurer, avec sa fille Jeanne Françoise

o 30/07 b 02/08/1680 La Rochelle ; p Jean Mousnier, marchand en la dite ville ; m Henriette Nicolas

+ 11/02/1753 La Rochelle, paroisse Saint Nicolas ; ancien habitant de la Guadeloupe, 73 ans environ (acte de notoriété par sa fille Jeanne Françoise le même jour devant Me Jacques Louis David ²²)

x 26/10/1705 Fort Royal, Martinique ²³, **Marie Madeleine RENOULT** ou **RENOU**, fille de + Jean Baptiste, conseiller du roi au conseil supérieur de l'île Saint Christophe, et

²⁰ Voir l'article « Les VARIABLE, famille protestante de La Rochelle passée aux Antilles puis aux États-Unis ».

²¹ G/1/469, f° 123 et ss.

²² Colonies E 163 Famille Duquéry.

²³ Registres des mariages 1679-1749, vue 53/243 sur le site de la BNPM. Dans GHC 68, février 1995, p. 1271, dite fille de Marie Catherine ROUSSEAU de LANOE.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Marie Élisabeth ROUSSEAU de LANNEAU ²⁴

o Saint Christophe

+ 1738/ ²⁵ en Angleterre

sœur de Jean Charles RENOULT, major d'un régiment de cavalerie milice

5 Marie DUQUÉRY

o 12 b 14/12/1681 La Rochelle ; p Jean Sarrau, écuyer, Sgr Despanettes ; m Marie

Tollé, veuve de Samuel Duquéry

+ 28/05/1715 La Rochelle ²⁶

x NN **LA BARTHE**

sans postérité

6 Madeleine DUQUÉRY

o 02 b 03/03/1683 La Rochelle ; p Abraham Sarrau, écuyer, sieur de la Combe ;

m Madeleine Dargence, sa femme

+ 20/06/1723 (La Rochelle ? Benon ? ²⁷)

Cm 05/09/1709 Me Hirnoix à La Rochelle ²⁸

x ? 08/04/1709 La Rochelle ²⁹ Pierre **CHOPIS de LA BRUYÈRE** ³⁰, ancien capitaine d'infanterie, fils de Jean et Jeanne de NADAUD d'AGMÉ

o ca 1670

+ ? 28/05 ou 08 ou 24/06/1739 La Rochelle ?

d'où ³¹

Jean CHOPIS de LABRUYÈRE

le 04/06/1762 (vente de la moitié de L'Îlet en son nom et celui de ses deux sœurs à Isaac Nicolas Duquéry) il est dit ancien mousquetaire et lieutenant de la louterie de France, demeurant ordinairement en sa maison de Peyreguillot paroisse Saint Jean de La Parade en Agenais, de présent logé à Bordeaux hôtel du Grand maréchal de Richelieu rue de l'Intendance

²⁴ A abjuré le catholicisme et est restée à Saint Christophe d'après E 163 Famille Duquéry ou bien était, veuve, à la Martinique au mariage de sa fille avec Duquéry (GHC p. 1271).

²⁵ Le 21/07/1738 marraine à Londres de son petit-fils Guillaume René Morin (GHC p. 6222).

²⁶ Colonies E 81, Chopis de La Bruyère et Duquéry et TT//129.

²⁷ Décès certifié par Me Texier au comté de Benon (F/3/226, 31/10/1746) mais pas d'acte d'inhumation à Benon (30 km à l'est de La Rochelle).

²⁸ F/3/226.

²⁹ L'année du mariage, 1709, est donnée sans plus de précision dans TT//129. Les dates et lieu (sans précision de paroisse) de mariage et de décès du couple sont donnés sur Geneanet par Axel Morizet et Arnaud Bellamy Brown. Mais ces 3 actes ne figurent dans aucune des cinq paroisses de La Rochelle à ces dates. Mêmes dates et lieu de décès par Martine Belliard qui donne comme source le « Journal de Gabriel de La Bruyère Mémoires d'un Conseiller Général, 1848" Revue de l'Agenais n°2-2008 ».

³⁰ Rattaché par diverses généalogies à la famille de l'Agenais CHOPIN ou CHOPIS de LA BRUYÈRE. Mais dans les actes consultés (séries E, registres paroissiaux, F/3, etc.) toujours écrit CHOPIS de LABRUYÈRE. Dans les registres de Saint Barthélemy de La Rochelle, aux baptêmes d'enfants du couple (Marie Madeleine 14/01/1715 ; Marie Henriette 22/08/1718), le père est dit Pierre LABRIÈRE (sic), capitaine d'infanterie (1715) ou Pierre de Labrière, officier réformé (1718, absent) ; dans ceux de TT//129 il est nommé CHOPIS de LA BRIÈRE. Nous gardons la forme usitée en Guadeloupe CHOPIS de LABRUYÈRE.

³¹ Colonies E 163 Famille Duquéry ; TT//129, F/3/226 (31/10/1746) ; généalogie par Annie Paule Ribémont, aribemontsyoen sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

b 30/11/1711 ³² + 03/06/1783 Laparade (Lot et Garonne, 47)
x 13/02/1747 Castelmoron sur Lot (47) ³³, Jeanne LOCHES, habitante de la paroisse
Saint Hilaire de Castelmoron

d'où postérité

Marc Antoine CHOPIS de LA BRUYÈRE + 1736/1746

Marie Madeleine CHOPIS de LA BRUYÈRE

b 14/01/1715 La Rochelle, Saint Barthélemy ; mineure émancipée 05/03/1743
+ 1762/ (en 1746, à Clairac en Albigeois)

x 22/02/1755 Laparade (47), Antoine de SAFFIN de LAUBENCQUE

Marie Henriette CHOPIS de LA BRUYÈRE

b 22/08/1718 La Rochelle, Saint Barthélemy
+ /1746

Marie CHOPIS de LA BRUYÈRE

mineure émancipée d'âge le 19/04/1743

o /1723 + 1762/ (en 1746, à Clairac en Albigeois)

Première branche à la Guadeloupe : les enfants d'Isaac (1.3)

Isaac DUQUÉRY meurt en 1684 et certains de ses enfants quittent La Rochelle pour la Hollande ou la Guadeloupe. Isaac y avait des intérêts depuis longtemps et y avait séjourné, avant son mariage et pendant celui-ci, entre 1673 et 1679 (absent en 1673 au baptême d'Auguste et pas d'enfant jusqu'en 1680).

Son premier séjour à la Guadeloupe s'est probablement passé soit en accompagnant son père, soit après la mort de celui-ci (date inconnue). Il a alors eu, vers 1666, une fille, Thérèse, probablement reconnue puisque qu'elle est dite « fille de M. Duquery et d'Angélique, négresse libre », quand elle épouse à Capesterre, le 24 juillet 1692 Joseph FORTIN, scieur de long, créole, un des enfants de Jacques, sergent de milice, de Normandie, et de Marie COLIN, de Picardie. Elle meurt à Baie Mahault, le 10 juillet 1746, âgée de 80 ans, ayant eu au moins neuf enfants.

Les affaires commerciales et accords ou conflits de famille entre les deux frères, Samuel et Isaac, puis leurs veuves et leurs descendants, ainsi que les divergences ou accords secrets en ce qui concerne les abjurations de certaines personnes (sincères ou pour conserver les biens familiaux), sont complexes et nous ne ferons que les ébaucher dans le cadre de cet article.

Après la mort du père, c'est à Isaac NICOLAS, son frère célibataire, que la mère veuve, Marie Nicolas, restée à La Rochelle, confie le soin de l'habitation de la Guadeloupe. Dans l'état des familles de la RPR ³⁴, le 4 mars 1687 sont recensés le sieur Isaac NICOLAS et un « Duquery » de 17 ans qui doit être l'aîné de ses neveux, Isaac, , lequel ne reste à la Guadeloupe que quelques années tandis que l'oncle Isaac Nicolas reste à la Guadeloupe : il est recensé dans la liste des nouveaux convertis de 1711 ³⁵ parmi ceux qui « *vont à la messe mais ne font aucun acte de catholicité* ».

Il est difficile de suivre avec exactitude les déplacements de ses neveux entre La Rochelle, la Guadeloupe, l'Angleterre, la Hollande, comme c'est souvent le cas pour des familles protestantes.

³² F/3/226.

³³ Acte non filiatif ; pas d'indication de lieu de naissance ; témoins, des brassiers.

³⁴ G/1/469.

³⁵ C/8a/18, folio 141.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Isaac, l'aîné (o 1671), et Auguste (o 1673), le cadet (3.1 et 3.2), sont en Hollande en 1686, passent de là à la Guadeloupe puis la quittent pour se réfugier en Angleterre vers 1694. L'un et l'autre meurent en Angleterre, Isaac le 15 juillet 1724 et Auguste le 5 juillet 1733, major d'un régiment de dragons au service de l'Angleterre. Ils sont tous deux restés célibataires et sans postérité.

Marie (o 1681) et Madeleine (o 1683), les deux filles (3.5 et 3.6), quittent la Guadeloupe en 1699 pour la France, avec leur mère, sont arrêtées à la Rochelle et, mises dans des institutions religieuses catholiques, et toutes les trois abjurent de leur foi calviniste.

Marie épouse le sieur **LA BARTHE** et meurt à La Rochelle le 28 mai 1715, d'une fausse couche et sans postérité, redevenue « religieuse ».

Madeleine se marie en France (à La Rochelle ?) en 1709 avec Pierre **CHOPIS de LA BRUYÈRE**, catholique, ancien capitaine d'infanterie. Elle meurt en 1723 et lui après elle, en 1739, ayant intenté des procès à ses beaux-frères et belles-sœurs pour récupérer les possessions de la famille, comme nous le verrons ci-après. Leur postérité a conservé des papiers de famille.

Henry (o 1680), passé « aux îles » en 1698, pour succéder à ses deux aînés qui ont quitté la Guadeloupe pour l'Angleterre, l'un quatre ans plus tôt et l'autre en 1699, est qualifié d'« *enragé religieux* ». Il épouse, le 26 octobre 1705 au Fort Royal de la Martinique Marie Madeleine RENOULT (ou RENOU), née à Saint-Christophe et fille de Jean Baptiste, conseiller au conseil souverain de l'île.

Le 4 juin 1725 Blondel de Jouvancourt, intendant des îles du vent, fait le compte rendu au ministre de son voyage à la Guadeloupe ³⁶ : « *Averti par le R.P. Marre, supérieur des missions des frères Prêcheurs, que quatre familles de la Guadeloupe restent fort entêtées religieuses, savoir celles des GRESSIER, POYEN, GODET et DUQUERRY, j'ai cru devoir parler en particulier aux chefs de ces familles pour les exhorter à faire leur devoir de bon catholique et à envoyer leurs enfants et leurs nègres aux catéchismes. Cela s'est passé fort secrètement entre eux et moi. Ils m'ont assuré qu'ils se conformeront aux ordres du Roy à l'égard de leurs nègres mais ils m'ont parlé fort faiblement à l'égard de leurs enfants et je ne compte pas qu'à cet égard ils changent de conduite. Je fis des reproches au Sr Duquerry que son épouse parlait trop librement ; je ne le crois pas trop maître de l'empêcher.* » Il demande aussi de donner ordre aux procureurs généraux des conseils supérieurs de la Martinique et de la Guadeloupe de faire appel comme abus « *des dispenses que ces familles obtiennent pour se marier entre ceux qui les composent quoique proches parents.* » ³⁷

Le couple finit par se réfugier à son tour en Angleterre avec ses enfants en 1732. Le 16 mars 1741 les deux fils survivants, Isaac Nicolas et Michel Henry, furent naturalisés anglais. Michel Henry resta en Angleterre mais Isaac Nicolas repassa en France, comme nous le verrons.

Puis Henry, probablement veuf peu après 1737, décida en 1750 de retourner dans sa ville natale, avec sa fille Jeanne Françoise, et il mourut à La Rochelle le 11 février 1753 à son domicile paroisse Saint Nicolas, comme Jeanne Françoise le fit constater par le notaire David ; cela sous-entend qu'il n'avait pas abjuré, ce que l'on peut constater puisque le décès ne figure pas dans le registre paroissial.

³⁶ C/8a/34

³⁷ Voir plus loin la note sur la famille BESNARD.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.3.4 Henry DUQUÉRY x 1705 Marie Madeleine RENOULT (ou RENOU)

Dans les actes paroissiaux à Basse Terre et dans les documents des gouverneurs, le patronyme est écrit Duquéry, Duquerry, Duquerny, Duquery, Duquero, Duqueray. Mais nous n'en tiendrons pas compte puisque nous n'avons que la copie faite après 1776 des actes originaux. Nous gardons donc l'orthographe d'origine.

1 Henry Isaac DUQUÉRY

+ 19/09/1707 Basse-Terre (Mont Carmel)

2 NN DUQUÉRY

+ 27/11/1711 Basse-Terre (Mont Carmel) : « un enfant de Mr Duquéry, 7 ou 8 ans »

3 Marie Élisabeth Henriette DUQUÉRY

abjure avec son mari paroisse Saint Nicolas de la Basse Mer à Boulogne sur Mer (Pas de Calais, 62)) le 11/08/1750, mettent 4 de leurs filles à l'abbaye Ste Austreberte de Montreuil sur Mer (Françoise, 13 ans, Suzanne, 12 ans, Madeleine Antoinette, 11 ans, et Élisabeth, 10 ans) et s'engagent à élever les 2 autres dans la religion catholique, ce sur la promesse de son frère Isaac Nicolas de partager avec eux le don de la jouissance pour 10 ans des revenus de l'habitation familiale l'Ilet ³⁸

o 30/09 b 22/10/1706 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p M. Augustin Du Verger, écuyer, Sr de Maupertuis, lieutenant d'une compagnie entretenue ; m Melle Perrine Reneau (Renou ?)

plaque gravée en pierre d'angle de l'habitation L'Ilet à Saint Claude : « 1713 le 14 9bre Marie Élisabeth Henriette Duquéry » (sa profession de foi à l'âge de 7 ans ?) ³⁹

+ 10/05/1783 Basse-Terre (Saint François) ; 76 ans

x 18/09/1736 Londres, église de Spring Garden ⁴⁰, René Guillaume **MORIN**, négociant, fils de Guillaume, marchand bourgeois de Paris, un des anciens 26 marchands privilégiés suivant la cour, et Françoise RIDOU

a suivi son père passé à Londres en 1720 pour raisons de commerce ; revenu en

France avec sa femme et leurs 6 filles et établis à Boulogne sur Mer en février 1749

o Alençon

+ 28/05/1777 Terre (Saint François) ; 70 ans, natif d'Alençon en Basse Normandie ; témoins, Heurtault Mirande et Vatable

Postérité voir « Les sœurs Morin de la Guadeloupe » GHC 233, février 2010, pages 6222-23.

4 Henry Isaac DUQUÉRY

b 19/01/1708 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Jean Baptiste Renault de la Vallée ;

m Marie Nicolas épouse du sieur Perrière Renault

+ jeune

5 Jeanne Françoise DUQUÉRY

réfugié en Angleterre avec ses parents et revenue en France avec son père veuf

o 21/11 b 07/12/1708 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p M. François Classe; m Delle Perrine Renoult

³⁸ E 163 Famille Duquéry, d'où vient la majorité des informations sur les Morin. Sur l'habitation l'Ilet, voir plus loin.

³⁹ GHC 72, juin 1995, p. 1386, 95-93.

⁴⁰ Paroisse Saint Jean l'Évangéliste de Westminster, église de Spring Garden (Huguenot Society of London) BnF 4° Nd 280. Relevé par *Pierre Bardin*.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

plaque gravée en pierre d'angle de l'habitation L'Ilet à Saint Claude : « 1716 le dix aoust
Jeanne Franco Duquéruy » (sa profession de foi à l'âge de 7 ans ?) ⁴¹

+ 1753/ (alors à La Rochelle avec son père veuf)

6 Henry DUQUÉRUY

o 29/11 b 11/12/1709 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Jean Baptiste Guischart pour Mr
Jean Renoux ; m Jeanne Buffart pour Melle Madeleine Duquéruy

+ 22/03/1715 Basse-Terre (Mont Carmel) : « *Henry, 5 ans, fils de Mr Henry Duquery,
marchand et habitant* »

7 Madeleine DUQUÉRUY

o 15 b 19/04/1711 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Jean Baptiste Guischart pour Mr de
La Blayer, capitaine en garnison à La Rochelle ; m Marie Leduc pour Melle Marie
Nicolas + 1782/

x /1756 Sr Nicolas Célestin **GUITARD**, bourgeois de Paris, rue du Cherche Midi, quartier
Saint Germain des Prés, paroisse Saint Sulpice

8 Un enfant de Mr DUQUÉRUY

+ 03/11/1711 Basse-Terre (Mont Carmel) « âgé de quelques jours »

9 Catherine DUQUÉRUY

o 07 b 28/05/1715 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Jean Baptiste Duc pour Mr Auguste
Duquery ; m Jeanne Leduc pour Melle Catherine Renoux

+ 10 pluviôse III (29/01/1795) La Rochelle ; Catherine Duquéruy, veuve, 79 ans 8 mois ;
déclaré par des voisins ⁴²

x 1753/ en France NN **CAZENAUVE** ou **CAZANOVE**

+ /1794

11 Isaac Nicolas DUQUÉRUY

réfugié en Angleterre avec ses parents en 1732 ; naturalisé anglais le 16/03/1741 ⁴³, il
prétend que « *assez heureux pour échapper à la vigilance de ses parents sous
prétexte de voyage il s'est hasardé à passer en France* » ⁴⁴ ; il abjure « *des erreurs de
Calvin* » à Paris le 11/02/1745 ⁴⁵ et prête serment de fidélité au roi le 08/03/1745 ⁴⁶ ;
présent en Guadeloupe en 1746 comme capitaine de milice et habitant ; entre dans la
première compagnie des mousquetaires et sert comme capitaine de cavalerie pendant
toute la guerre, de 1740 à 1750 (sic), puis repasse à la Guadeloupe après 1750 ;
commandant du bataillon des milices de Basse-Terre 01/08/1765, confirmé par le roi
10/12/1765 ; chevalier de Saint Louis et lieutenant colonel d'infanterie 28/01/1779 ; il
demande en 1781 une commission de commandant général honoraire des milices de
Guadeloupe, en mettant en avant la nomination faite depuis la guerre des
commandants des dragons, des volontaires et des gens de couleur accordées à MM
Bologne, Coquille du Gommier et Poyen qui n'étaient que majors de bataillon ⁴⁷

o 25/02 b 11/04/1717 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Sr Jean Gagnet pour le Sr Isaac
Nicolas ; m Marguerite de Gorges pour la veuve Renoult

Tm 25/10/1782 Me Franchon, Basse-Terre

+ 28 (+) 29/10/1782 Basse-Terre (Mont Carmel) : 65 ans ½, natif du Mont Carmel, fils
d'Henry Duquéruy et Marie Renoult

⁴¹ GHC 72, juin 1995, p. 1386, 95-93.

⁴² GHC 233, février 2010, p. 6222-23

⁴³ Voir note pour son frère Michel Henri Duquéruy.

⁴⁴ Dès 1738 d'après un acte du 21/09/1756 dans le dossier E 163.

⁴⁵ Colonies E 163 Famille Duquéruy.

⁴⁶ F/3/226 p. 181-182.

⁴⁷ Colonies E 163, Duquéruy Isaac Nicolas 1755-1781 ; Milices de la Guadeloupe D/2c/86.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

12 Élisabeth DUQUÉRY

o 08/04 b 17/05/1718 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Mr Celleron pour Mr de La Brulière fils (sic pour La Bruyère); m Esther Beaulieux pour Marie Étienne Élisabeth Duquéry (voir acte)

+ jeune ?

13 Michel Henry DUQUÉRY

réfugié en Angleterre avec ses parents, naturalisé anglais le 16/03/1741 avec Isaac Nicolas Duqueruy ⁴⁸

o 01/06 b 18/09/1719 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Messire de La Guarigue représenté par Pierre Celleron ; m Mme de Savigny, épouse du Sr de La Guarigue, représentée par Anne Brun

+ 1766/ : alors en Angleterre, Henry Duqueruy est sur une liste de « French Pensions » et reçoit depuis le 03/05/1762 une pension de 200 £ ⁴⁹.

14 Philippe Auguste DUQUÉRY

o 18/01 b 01/07/1723 Basse-Terre (Mont Carmel) ; p Messire Robert Philippe de Lonvillier de Poincy ; m Marie Anne Celleron pour Melle Jeanne Françoise Duquéry

+ jeune

L'habitation L'Islet

La famille DUQUÉRY a conservé pendant un siècle **l'habitation dite L'Islet à la Montagne de l'Espérance de la Basse Terre** vendue, à Paris, par Charles Houel à Isaac Duquéry (1.3) le 16 septembre 1672 ⁵⁰. Elle était sur l'actuelle commune de Saint Claude, entre deux rivières qui la séparaient des montagnes de l'Espérance et de Beausoleil et, réunies, forment la rivière aux Herbes, et elle s'étendait jusqu'au pied de la montagne du Gommier ⁵¹.

En fait Isaac Duquéry possédait une habitation à la montagne de l'Espérance bien avant l'achat de 1672 ⁵². En 1664 il y est recensé, âgé de 32 ans, avec le sieur Mathieu Menard « son frère » (sic ; nous n'avons pu l'identifier : est-ce le mari d'une sœur Duquéry ? ou un fils d'un premier mariage de sa mère ?), 42 ans, Michel Pageot, commandeur, 26 ans, 17 engagés, de 40 à 16 ans, et 39 nègres, négresses et négrillons ⁵³.

Dans un « *état des sucreries des îles de Guadeloupe et Marie-Galante et de la quantité de sucre que chacune peut faire par an* » en 1669 ⁵⁴, on trouve deux fois Monsieur Duquery, dans le quartier de Capesterre et du Petit Cul de Sac (peut faire 60 000 livres de

⁴⁸ Naturalization of Isaac Nicolas Duqueruy and Michael Henry Duqueruy and others, Private British Statutes 1706-1750 (The Statutes at Large from the 15th to the 20th Year of King George II).

⁴⁹ <http://members.iinet.net.au/~nickred/lists/pensioners.htm> : "A complete List of the Annual Pensions on the Irish civil and military Establishments, as they stood at Midsummer 1766, with dates of the King's Letters and letters patent, and the Terms for which they were granted [Taken from Almon's Royal Kalendar.]"

⁵⁰ MC/ET/XCIV/24. Acte signalé par Pierre Bardin.

⁵¹ Bail à Germain Coquille en 1731, in E 163 Famille Duquéry.

⁵² F/3/18 f° 45

⁵³ « Rolle des habitants de la Guadeloupe, 1664 », G/1/469. Transcription intégrale sur le site de GHC <http://www.ghcaraibe.org/docu/guadeloupe/R1664-2015.pdf> (dans « Documents »).

⁵⁴ C/7a/1, f° 163-164.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

sucre) et dans celui de la Montagne de l'Espérance sur la Basse Terre (peut faire 80 000 livres de sucre).

Au recensement de 1671 ⁵⁵ l'habitation de Capesterre et Petit Cul de Sac, de 2000 pas de large sur 4000 de haut, entre les rivières Saint Pierre et d'Onze heures (sur l'actuelle commune du Petit Bourg), comprend un moulin, une sucrerie et autres bâtiments ; elle est cultivée sur 800 pas en cannes, 400 en vivres et 300 en savanes, le reste en bois. L'habitation de la montagne de l'Espérance, entre la rivière aux Herbes et la rivière aux Gallions a 300 pieds de large sur 300 de haut ; elle comprend une maison en maçonnerie, une cuisine, une écurie et les terres sont cultivées pour 150 pas en cannes, 50 en vivres et 150 en savane.

Il est recensé, seul blanc, sur cette dernière habitation, avec 5 nègres, 4 négresses, 1 négrillon et 1 négritte ; il possède 7 fusils, 1 mousqueton, 5 pistolets, 1 pertuisane, 5 livres de poudre ; 1 cheval et 6 bœufs.

En revanche, sur l'habitation de Capesterre et Petit Cul de Sac, plus importante, gérée par Mathieu Mesnard, hérétique ⁵⁶, il y a 7 blancs, 89 nègres ; 50 mousquets, 2 pierriers ; 19 chevaux, 4 cavales, 11 bœufs, 12 vaches, 8 veaux. Le sieur Mesnard possède en propre une habitation contiguë de 1500 pas sur 2000, dont 700 en cannes et 300 en vivres, avec 20 nègres, 10 fusils, 4 cavales, 4 vaches et 2 veaux.

Isaac Duquéruy avait probablement joint les terres de son habitation de l'Espérance à celles de l'Islet, proche, dont il n'était au début que fermier.

Si Houel a vendu l'Islet à Duquéruy, c'est en raison de la caution de celui-ci envers lui lors du partage entre Houel et les Boisseret en 1659 : « *pour éviter aux frais des poursuites que ledit sieur Duquéruy avait intentées contre lui pour raison de l'acte de caution qu'icelui Duquéruy avait fait pour ledit sieur Houel vers Madame de Champigny [sa sœur Madeleine Houel veuve Boisseret en premières noces et épouse Bochart de Champigny en secondes] pour les intérêts de 34 000 francs.* ».

Lors de partage de la Guadeloupe entre Charles Houel d'une part et sa sœur et ses neveux Boisseret d'autre part (Me Legris et Luce, Guadeloupe, les 01 et 28/08/1659), le deuxième lot avait été estimé plus fort que le premier ; il y avait eu enchères, et le lot avait été adjugé à Charles Houel moyennant 34 000 livres pour lesquelles il avait promis de payer à sa sœur et ses neveux une pension annuelle de 3 400 livres. Duquéruy s'était alors porté caution mais seule la première année de pension avait été versée.

La vente est faite au prix de 200 000 livres tournois, dont 10 000 serviront à payer la pension.

L'acte de vente du 16 septembre 1672 est suivi à la même date d'une transaction entre Charles Houel et sa sœur réduisant la pension annuelle à celle-ci à 850 livres, d'un délai de paiement accordé par elle à Duquéruy et d'une obligation d'indemnité de Charles Houel à Duquéruy.

Quant à l'autre habitation, celle de Capesterre et Petit Cul de Sac, nous la retrouverons plus tard.

⁵⁵ G/1/468. Voir sur le site de GHC l'article de Christian Schnakenbourg, les renseignements du terrier et les renseignements nominatifs.

⁵⁶ Mention « H » pour la religion.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Après la mort d'Isaac Duquéruy en 1684, l'habitation sucrerie dite l'Islet est gérée par son beau-frère Isaac NICOLAS ⁵⁷ et, au début, son fils aîné Isaac (1.3.1) : dans le recensement de la RPR en 1687 figurent « *Le sieur Isaac NICOLAS, habitant sucrier, pour Mlle Madlle Duquéruy, sa sœur, demeurante à La Rochelle, natif de La Rochelle, aagé de 25 ans ; Duquery, 17* » et : « *Domestiques, Denis Lamant, aagé de 56 ans, Jean La Combe, aagé de 30 ; 22 nègres, 24 négresses, 11 négrillons, 9 negrittes, 11 nègres et négresses suragés* » ⁵⁸.

Le 4 août 1699 le sieur « Isaq » Duquéruy (1.2.2), qui a remplacé Isaac Nicolas et gérât et conduisait « *en qualité d'économe* » l'habitation l'Islet « *de la veuve Duquéruy de La Rochelle* » (Marie Nicolas, 1.3) à la Montagne de l'Espérance de la Basse Terre, « *étant sur son départ* », veut en faire un inventaire et description avant la prise de possession le même jour par Henry Duquéruy (1.3.4) sous les ordres de sa mère. Faute de notaire, il demande à Jean Baptiste Heurtault et à Dubrois Godet, « *en qualité d'amis* » de procéder à l'inventaire. Celui-ci est fait « *devant le sr Henry Duquéruy son cousin et fils de la dite demoiselle Duquéruy* » ⁵⁹.

65 nègres et négresses, regroupés par familles, avec leurs noms et âges et la mention « *mort* » pour 10 d'entre eux ; 7 chevaux, cavale, pouliche et poulain ; 32 bœufs, vaches, génisses et taureau (tous ces bestiaux avec leurs noms).

Bâtiments : une maison à demeurer, moulin à eau, sucrerie, étuve, purgerie, forge, cuisine (avec leur description détaillée), 9 pièces de cannes et une de manioc.

Le 22 mai 1731, Me de Verpy à Basse Terre fait l'inventaire de l'habitation qui, le 9 juin, est confiée à bail pour 8 000 livres par an à Me Germain Coquille, conseiller du roi et substitut du procureur général ⁶⁰. Il est précisé que le quart de l'habitation et le cinquième des meubles appartiennent aux héritiers Chopis de la Bruyère, en France, enfants de la sœur d'Henry Duquéruy (1.3.6). Henry (1.3.4) préparait ainsi sa fuite « *pour fait de religion avec sa famille en Angleterre* » l'année suivante, 1732. Ce nouvel inventaire de l'habitation, qui en estime la valeur à 150 000 livres, décompte 57 esclaves et y ajoute la petite habitation Le Pavillon ⁶¹, « *en savane et hallier* », d'une valeur de 8 000 livres.

L'habitation l'Islet fut confisquée au profit du roi par une ordonnance de l'intendant d'Orgeville, le 24 mars 1735, en raison de la fuite en Angleterre d'Henry Duquéruy. Le sieur Coquille, fermier de Duquéruy voit le 19/06/1731 son bail de l'habitation confisquée devenu bail judiciaire, et s'engage à en remettre les revenus à la caisse du Domaine. Puis il y eut une longue contestation entre ceux qui prétendaient avoir droit à ces biens : en 1736 le sieur RENOUE, capitaine de milice à la Martinique, dont la femme était sœur de la dame Duquéruy dit l'intendant d'Orgeville, alors que, en fait, c'est lui qui était frère de la dame Duquéruy, comme le dit d'ailleurs l'arrêt du roi du 24 août 1741 qui lui accorde l'administration de ces biens, et le sieur CARRA de LA VILLARDE, contrôleur du Domaine à la Guadeloupe, époux de Catherine Pauline Duquéruy cousine issue de germain du sr Duquéruy. Il y avait aussi « *des parents en France peut-être plus proches* » mais

⁵⁷ Sur les NICOLAS de La Rochelle, voir GHC 202, avril 2007, p. 5182.

⁵⁸ G/1/469.

⁵⁹ La photocopie de ce document nous a été remise par *Denise Parisis* qui la tenait d'une descendant de la famille.

⁶⁰ E 163 Famille Duquéruy.

⁶¹ Cette habitation était-elle la première possédée par Isaac Duquéruy qui lui aurait donné comme nom le patronyme de sa mère, Jeanne Pavillon ?

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

l'intendant d'Orgeville plaidait en faveur de Carra de la Villarde car le roi pouvait être assuré de sa catholicité... et parce que c'était son proche parent ! L'arrêt du roi du 24 août 1741 accorde l'administration des biens à Renou de La Neuville (sic), alors directeur général du Domaine d'Occident, et renvoie devant l'intendant des îles toute contestation entre ledit Renou, Coquille, fermier de l'habitation, et le fondé de procuration de Chopis de la Bruyère, époux de Madeleine Duquéruy. On ne parle plus de Carra de La Villarde. Rien n'est vraiment réglé.

Le 31 octobre 1746, jugement de l'intendant entre les 3 enfants et héritiers Chopis de la Bruyère représentés par Isaac Duquéruy, capitaine de milice et habitant de la Guadeloupe, Charles Renoult, capitaine de milice et commandant du Cul de Sac Français de la Martinique, et le directeur général du Domaine du roi aux îles ⁶². Très long acte qui refait tout l'historique et énumère un grand nombre d'expédition d'actes de mariage et contrats de mariage, baptême, décès, certificats de catholicité, procurations et autres actes de notaires, etc., avec dates mais sans lieu. Le sieur Renoult est débouté de sa demande.

Isaac Nicolas Duquéruy (1.3.4.11), fils d'Henry, repasse d'Angleterre en France, fait abjuration, entre dans la première compagnie des mousquetaires et, le 30 juin 1750 le Roi lui fait don de la jouissance pendant 10 ans des revenus de l'habitation confisquée.

Le 18 mars 1752, nouvel arrêt du roi qui commet l'intendant des îles du Vent pour « juger définitivement » la contestation entre, d'une part, les enfants du couple CHOPIS de la BRUYÈRE (Jean et ses sœurs Lilette et Marie Madeleine), héritiers du chef de leur mère feu Madeleine Duquéruy (1.3.6), et, d'autre part, leur cousin Isaac Nicolas Duquéruy, donataire d'une portion de l'habitation qui appartenait à son père.

Le 29/01/1755, par jugement du sr de Givry, nouvel intendant, la moitié de l'habitation fut attribuée aux Chopis de La Bruyère ⁶³ et enfin, le 14 novembre 1756, le roi fit don de l'autre moitié appartenant au Domaine à Isaac Nicolas Duquéruy (1.3.4.11), servant dans la première compagnie des mousquetaires, et à Elisabeth sa sœur femme du sr MORIN, habitant de Boulogne sur Mer (1.3.4.3), par moitié pour chacun, « pour en jouir en toute propriété et à perpétuité » ⁶⁴. Le don fut étendu en 1759 à leur sœur Madeleine Duquéruy (1.3.4.7) épouse de Nicolas Célestin GUITARD, bourgeois de Paris, qui devait donc partager avec son frère et sa sœur par tiers la moitié de l'habitation mais elle ne put faire valoir son titre pendant l'occupation anglaise de 1759 à 1763 ⁶⁵ et, le 8 octobre 1762 ⁶⁶ le couple vendit le sixième lui revenant dans la totalité de l'habitation à Isaac Nicolas Duquéruy pour 40 000 livres (solde payé en 1764), comme l'avaient fait dans les mois précédents (les 12/05, 04/06 et 08/10/1762) les MORIN et les héritiers de LA BRUYÈRE.

⁶² F/3/226 pages 290 à 313.

⁶³ Voir dossiers E 163 Famille Duquéruy et E 81 Chopis de la Bruyère, 1755 : Jugement le 15 juin 1755 entre le sr Chopis (sic) de la Bruyère, ancien capitaine d'infanterie, comme tuteur des enfants mineurs de lui et + Madeleine Duquéruy son épouse (Jean, lieutenant de la louverie et ses deux sœurs), propriétaires du chef de leur mère de la moitié de l'habitation l'Islet dont l'autre moitié appartenait à leur oncle Henry Duquéruy, « chargé du soin de l'habitation depuis l'année 1698 qu'il s'est établi aux îles », d'une part, et le Sr Isaac Nicolas Duquéruy, mousquetaire, et le directeur du Domaine du roi, d'autre part. L'acte fait tout l'historique, avec quelques erreurs entre les générations.

⁶⁴ MC/ET/LIX/258, Me Marchand, 15/03/1757, communiqué par *Pierre Bardin*, et E 163.

⁶⁵ Colonies B 116 f° 28, Versailles 03/09/1763, lettre à Bourlamaque et de Peynier, gouverneur et intendant.

⁶⁶ MC/ET/XXVII/310, Me Robineau, communiqué par *Pierre Bardin* et F/3/18 f° 579 et ss, 01/05/1769.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Isaac Nicolas Duquéruy, devenu seul propriétaire de l'habitation mais très endetté, la revendit le 2 novembre 1765, à François LeMercier Beausoleil de Vermont et Julie Henriette de Vipart son épouse, habitants des Trois Rivières ⁶⁷. Il est précisé que le plan de l'habitation avait été levé par les arpenteurs royaux Jean Mercier et Noël Thomazeau le 4 septembre 1708 et qu'elle contenait 197 carrés $\frac{1}{4}$ de terre selon le calcul de M. Hudeline, arpenteur, le 4 janvier 1762. L'inventaire est très détaillé, y compris les 88 esclaves. Le prix est de 700 000 livres, dont 416 442 livres à payer aux nombreux créanciers « *tant en cette isle qu'en France* » et 283 557 livres qui resteront dues au vendeur, à payer en argent ou en sucre jusqu'en 1773.

A la fin du XVIIIe siècle, les Lemercier de Vermont étaient toujours propriétaires de l'habitation.

Avec Isaac Nicolas DUQUÉRUY s'arrête donc la postérité en ligne masculine d'Isaac DUQUÉRUY et Marie NICOLAS.

Le patronyme Duquéruy va cependant rester à la Guadeloupe par la descendance d'un autre Isaac, né à la Rochelle en 1666, petit-fils d'Isaac premier du nom car fils de son frère Samuel, et neveu et filleul du second Isaac. Entre tous ces Isaac Duquéruy, il y a de quoi se perdre, d'où la publication de cette généalogie.

Deuxième branche à la Guadeloupe : la descendance d'Isaac (1.2.2) neveu du premier Isaac (1.3)

Isaac DUQUÉRUY neveu, fils de Samuel, né à La Rochelle en 1666, épousa vers 1696, probablement au Baillif d'où était sa future femme, Alette (parfois dite Hélène) de BOLOGNE, toute jeune fille née vers 1679/80, fille de Guillaume et de sa deuxième épouse, Anne MEUGH ⁶⁸, famille protestante, bien entendu. Isaac mourut entre 1711 et 1715. Dans la liste des religionnaires et nouveaux convertis de 1711 ⁶⁹ on trouve, parmi ceux qui « *ne font aucun acte de catholicité* », le sieur DU QUÉRUY et sa femme. Cette dernière, Anne Meugh, se remaria vers 1715 avec Jean Baptiste LEVANIÉ, capitaine de milice au Baillif, dont elle eut 5 ou 6 enfants ; elle mourut avant 1739.

Les registres du Baillif antérieurs à 1751 ont disparu.

Du Baillif, sur la Côte sous le Vent, le fils d'Isaac et d'Alette de Bologne passa sur l'autre côte de l'île de la Guadeloupe, au Petit Cul de Sac : Petit Bourg, Houelbourg. C'est donc par cette branche que le patronyme deviendra un toponyme. Mais en fait l'habitation Duquerry est très probablement l'habitation de « Capesterre et Petit Cul de Sac », « *entre les rivières d'Onze heures et Saint Pierre* », que possédait Isaac Duquéruy au recensement de 1671 et qui était gérée par le sieur Mesnard. Elle devait donc appartenir à Samuel, le frère resté à La Rochelle de qui vient cette deuxième branche de la famille.

1.2.2 Isaac DUQUÉRUY x Alette de BOLOGNE

Rappel : les registres du Baillif antérieurs à 1751 sont perdus. C'est probablement au Baillif que se sont mariées les deux sœurs d'Isaac Guillaume.

⁶⁷ Me Mercier à Basse Terre, registre disparu mais acte conservé dans le dossier Colonies E 276, Lemercier de Beausoleil de Vermont. Voir le détail dans GHC 233, février 2010, p. 6223.

⁶⁸ P. 5095 de « Famille de BOLOGNE, anciennement Van BOLOGNIEN et MACHGIELSE » GHC 200, février 2007.

⁶⁹ C/8a/18, folio 141.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Isaac Guillaume DUQUÉRY sieur d'ARNOUVILLE

lieutenant puis capitaine de milice au Petit Bourg ; capitaine commandant au quartier d'Houelbourg, Baie Mahaut (1740, 1745, 1748 et 1755) ; nommé en 1747 subrogé tuteur du dernier descendant Hoüel, François Henry Louis marquis de Langey et d'Houelbourg, il fait faire l'inventaire du marquisat d'Houelbourg ⁷⁰

la **terre d'Arnouville** fut érigée en fief pour Hoüel en 1664 et elle est à l'origine du peuplement du Petit Cul de Sac, aujourd'hui Petit Bourg ; elle a donné son nom à différentes branches de familles de Guadeloupe qui en ont possédé des portions (outre Duquéry, Dausseur, Baudouin, Titeca, Machicourt) et aujourd'hui... c'est devenu une zone industrielle.

o ca 1696/7 Baillif + 08/05/1752 Petit Bourg, 55 ans

x 21/08/1730 Le Gosier, Marie Marguerite BOYVIN, fille du Sr Théodore et Delle Marie Nicole FILLASSIER ⁷¹

o ca 1711 Capesterre + 11//06/1761 Petit Bourg, 50 ans

2 Marie Anne DUQUÉRY

o 1700/1701 + 15/12/1757 Baillif, 56 ans

x /1735 ⁷² Charles François **PETIT**, capitaine commandant le quartier du Baillif, habitant de la Montagne Saint Louis du Baillif, chevalier de Saint Louis

o ca 1696

+ 17/08/1774 Le Baillif ; dans sa 78^e année ; chevalier de Saint Louis, commandant du bataillon de milice du quartier

(+) dans l'église sous le premier banc du côté de la chaire

d'où postérité

3 Catherine Pauline DUQUÉRY

« cousine issue de germaine du Sr Henry Duquerry » (3.4)

o ca 1703/4

x avant le 15/11/1735 ⁷³ Jean Baptiste **CARRA de LA VILLARDE**, directeur général du Domaine du Roy (1735), fils de Pierre CARRA et Claudine PANNIER ⁷⁴

o 22 b 23/03/1709 Lyon, Saint Nizier

+ 18/06/1769 Basse Terre Mont Carmel ; dans la 60^e année de son âge, ancien directeur du Domaine, natif de Lyon ; signature Duquéry

1.2.2.1 Isaac Guillaume DUQUÉRY d'ARNOUVILLE x 1730 Marie Marguerite BOYVIN

Les héritiers DUQUÉRY vendent à Louis de Coulanges, habitant du Lamentin, et à sa femme Marie Luce Couturié, par acte signé le 27/06/1789, juste avant la Révolution, en la maison principale du fief d'Arnouville, au Petit Cul de Sac (Petit Bourg) et au prix de 53 539 livres payable en argent, sucre terré ou café ⁷⁵, 62 carrés de terre en bois debout au Petit Cul de Sac « *faisant partie d'une plus grande quantité de terre qui appartenait à la*

⁷⁰ E 205, dossier Gilbert de Voisins et article 35, 2012-15 « LECOINTRE de BERVILLE, de BELLECOUR (Guadeloupe) et le marquisat d'Houelbourg ».

⁷¹ Page 4275 de Famille BOYVIN ou BOIVIN, GHC 173, septembre 2004.

⁷² Marie Anne Duquéry épouse de M. Petit, capitaine de milice, est marraine le 26/10/1735 à Saint François Basse Terre de Jean Jacques Robert Cara de la Villarde.

⁷³ Catherine Pauline Duquerry de la Villarde est marraine à cette date à Pointe Noire (GHC p. 1221).

⁷⁴ France Lise Minet, ftidzrd4w SUR Geneanet.

⁷⁵ Acte transcrit le 30/01/1809 (Me Jacques Georges Mollenthiel).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

succession de Mr. et dame Duquéruy père et mère et aïeux des vendeurs, suivant partage de succession chez Me Mercier » à une date qu'ils ont oubliée...⁷⁶. On peut donc supposer que, par ce partage, l'aîné conserva les terres familiales et garda le nom de terre, tandis que le dernier, Hercule, finira par quitter Arnouville pour les Trois Rivières après son mariage en 1775 où il est dit résidant à Arnouville, son aîné étant alors son tuteur, et après la reddition des comptes de tutelle l'année suivante 1776.

Dans le recensement de vendémiaire an V l'habitation Coulanges du Petit Bourg est séquestrée et compte 59 cultivateurs noirs.

1 Isaac Guillaume Théodore DUQUÉRU Y, seigneur d'ARNOUVILLE

commandant les milices de la Basse Terre ; en 1759, député des habitants de la Guadeloupe avec Debourg de Clainvilliers⁷⁷ il signe au nom du gouverneur la capitulation de la Guadeloupe puis, à la reprise de possession par la France en 1763, il fait partie de ceux convoqués en France pour rendre compte de leur conduite ; était à Bordeaux en 1767 ; capitaine aide major du bataillon du Petit Cul de Sac 1769, major 1776 ; chevalier de Saint Louis 01/01/1773 ; commandant d'Houelbourg
o 12/07⁷⁸ b 25/10/1731 Petit Bourg ; p Jean Baptiste Levanier ; m Marie Anne Elisabeth Boivin

+ 16 (+) 17/02/1779 Petit Bourg ; seigneur de la partie du fief d'Arnouville portant le dit nom, major du bataillon du Petit Cul de Sac et de Houelbourg, commandant le détail de cette dernière paroisse, âgé d'environ 47 ans

(+) dans l'église à droite de la porte latérale du côté de l'évangile

Cm 22/11/1762 Me Boyer⁷⁹

x 23/11/1762 Petit Bourg (4^e degré de consanguinité), Anne Françoise SAINT RIQUIER de MACHICOURT, fille de Messire Jean Claude, conseiller au conseil souverain, et dame Anne Françoise LEMERCIER de BEAUSOLEIL

o 03/10 b 20/11/1746 Sainte Anne

+ 21/01/1786 Petit Bourg ; 40 ans

inventaire de succession, Me Dupuch 06/06/1786

(postérité présentée après celle de son dernier frère André Hercule, 11)

2 Marie Alette DUQUÉRU Y

b 24/11/1732 Petit Bourg ; p Jérôme de Boubers ; m Marie Boivin

se confond peut-être avec Marie Adélaïde Pauline ci-après

3 Marie Anne Nicole dite Nanon DUQUÉRU Y

b 07/11/1734 Les Abîmes

+ 30/01/1788 Lamentin : « Marie Anne Charlotte épouse de Messire Cara de La Villarde, doyen du Conseil Souverain, 42 ans »

(inventaire après décès 29/09/1789 Me Damaret en Guadeloupe, cité par Me Chucho an XIII ; ne figure pas dans les minutes de Damaret)

x 25/06/1764 Baie Mahaut (2^e degré de consanguinité) Mr Jean Jacques Robert **CARRA de LA VILLARDE**, avocat en parlement et assesseur au conseil souverain de la Guadeloupe, fils de Jean Baptiste, ancien directeur du Domaine, et + Dame Catherine Pauline DUQUÉRU Y (1.2.2.3)

⁷⁶ Sans doute après 1761 (mort de Marie Marguerite Boyvin veuve Duquéruy d'Arnouville) et donc avant le début des registres notariés conservés (1777) : pas de minute d'un notaire Mercier à partir de 1777 autre que le notaire du Moule, à partir de 1783.

⁷⁷ « Entre Guadeloupe et Toulouse, de BOURG et NEAU BOISJOLY » article 95, 2014-22.

⁷⁸ Date de naissance donnée dans la liste des officiers de milice D/2c/86.

⁷⁹ Cité dans le contrat de mariage de leur fille aînée en 1781.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 10 b 26/10/1735 Basse-Terre (Saint François), majeur à son mariage
Testament olographe 30/01/1785 enregistré 07/06/1790 (! Dupuch ans XII-XIII)
+ 1788/1789

(l'inventaire après décès chez Me Damaret du 16 au 20/07/1790, cité par Me Dupuch,
ne figure pas dans les minutes de ce notaire)

sans postérité : les biens de Carra de La Villarde sont légués aux 4 enfants Duquéruy et
ceux de sa femme aux enfants Petit ⁸⁰

4 Louis Nicolas DUQUÉRU Y

b 15/11/1735 Basse-Terre (Saint François)

5 Marie Adélaïde Pauline dite Alette DUQUÉRU Y

en 1765 le couple Sengstack achète l'habitation sucrerie d'Houelbourg et la revend le
18/02/1768 à leur beau-frère Charles Gédéon Petit ⁸¹ ; en 1787, veuve, atteinte d'une
paralysie lui ôtant la parole et l'écriture : son frère Hercule nommé curateur à son
interdiction)

o ca 1736 (se confond peut-être avec Marie Alette ci-dessus, b 1732)

+ 1795/1798 à Pointe à Pitre ou à la Baie Mahault pendant que son frère Hercule était en
Martinique ⁸²

x 24/10/1763 Baie Mahaut, Jean Jacob **SENGSTACK**, fils de + Pierre, marchand à
Nantes, et + Marie VAN KEULEN ⁸³

o 28/01/1722 Nantes, Saint Jacques ⁸⁴ ou Saint Sébastien ⁸⁵

+ 25/12/1782 Baie Mahaut : Sr Jacob Sengstack, 56 ans

6 Nicolas Samuel DUQUÉRU Y

o 12/03 b 05/12/1740 Petit Bourg ; père capitaine de milice ; « *tenu sur les fonds à la
Baye Mahault* » par Jacques Nicolas Boivin, capitaine de cavalerie et Charlotte Louise
Petit

+ 16/08/1741 Petit Bourg, « *un petit garçon nommé Nicolas* »

7 Marguerite Augustine DUQUÉRU Y

pensionnaire au couvent Notre-Dame, paroisse Sainte Eulalie de Bordeaux à son
premier mariage ; curateur Jean Foissac ; en 1790 elle aurait quitté la Guadeloupe
pour aller avec son deuxième mari Degallier et son second fils Bergasse s'établir à la
Nouvelle Angleterre ; c'est en fait à Sainte Lucie qu'elle s'installa avec ses fils
Bergasse et y mourut, la descendance Bergasse passant ensuite à la Trinidad, aux
États-Unis, au Canada et en Australie ⁸⁶

o 23/04 b 12/04/1741 Petit Cul de Sac (Petit Bourg) ; p Augustin Le Cointre Berville,
capitaine de milice ; m dlle Jeanne Marguerite Levanier épouse de M. Vatable

+ 09/1820 Gros Ilet, Sainte Lucie ⁸⁷

Cm Me Rauzan, Bordeaux, 29/12/1763 (cité dans le contrat de remariage de 1780)

⁸⁰ Me Damaret père, Saint Pierre de la Martinique, 27/09/1798, transaction entre les neveux
Duquéruy et Petit ou leurs descendants.

⁸¹ Article 35, 2012-15 « LECOINTRE de BERVILLE, de BELLECOUR (Guadeloupe) et le
marquisat d'Houelbourg »

⁸² Cité dans l'inventaire Dupuch de l'an XII (voir plus loin).

⁸³ Son neveu Pierre Jean Albert Sengstack (fils de son frère Pierre Albert), en Loire inférieure en
1811, demande un passeport pour la Guadeloupe (F7/4331) ; il y sera arpenteur et voyer général.

⁸⁴ Julien-Tannery, mrigal sur Geneanet.

⁸⁵ Mention au mariage.

⁸⁶ D'après recherches de Louis Bergasse, transmises par son neveu en 1984.

⁸⁷ Gaetan Ganzin, gaetan2, et Josiane Corvisier sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ax 05/01/1764 Bordeaux (Saint Éloi) Joseph **BERGASSE**, négociant à Lyon puis à Bordeaux, fils de + François, gendarme de la garde du Roi, et Magdeleine VERGE passé à la Guadeloupe avec sa femme après 1767 ⁸⁸

o ca 1720

+ 1767/1775 en Grande Terre

Cm 09/01/1780 Me Chucho Basse-Terre ; les biens de l'épouse, successions de ses père et mère et de son premier mari, s'élèvent à 30 000 livres

bx 10/01/1780 Capesterre, Sr Isaac **DEGALLIER**, habitant de Capesterre, fils de + Pierre, négociant à Lausanne, et + Jeanne DUPERREU

o 24/06 b 30/07/1734 Lausanne canton de Berne ⁸⁹

+ 1790/

d'où postérité BERGASSE

8 petite fille

o 16 + 17/08/1744 Baie Mahaut

9 Charles Auguste DUQUÉRY

o 22/10 b 08/11/1745 Baie Mahaut ; p Jean Charles Coudroy, lieutenant d'infanterie, oncle ; m Marguerite Augustine Duquéry, sœur

+ 14/03/1746 Baie Mahaut

10 Madeleine Charlotte DUQUÉRY

le couple Petit avait acheté en 1768 aux Sengstack (voir plus haut) l'habitation sucrerie Houelbourg ; elle fut revendue par adjudication par la succession Petit en 1788

o 17/01 b 01/03/1747 Baie Mahaut ; p Mr Jean Guillaume Le Vanier, aide major de milice, oncle ; m Delle Charlotte Louise Petit, cousine germaine

+ 09/04/1782 Petit Bourg ; 38 ans, veuve du Sr Petit

x /1766 ⁹⁰ Charles Gédéon Félix **PETIT**, capitaine de dragons milice de Baie Mahaut, fils de Charles et Marie Anne DUQUÉRY (1.2.2.2)

o ca 1727 Baillif

+ 21/01/1775 Baillif; 48 ans

d'où postérité

11 **André Hercule** DUQUÉRY

officier de dragons milice au Baillif ; capitaine de la compagnie des gens de couleur à Capesterre en 1768 ⁹¹ ; capitaine de milice aux Trois Rivières (1785) ; commandant du quartier du Vieux Fort en 1787 ⁹² ; résidant à Arnouville (1775) ; « maire à écharpe blanche » des Trois Rivières, émigré à la Martinique

o 27/12/1749 b 21/01/1750 Baie Mahaut ; p Guy André Gansier, médecin du Roi à la Martinique ; m Adélaïde Duquéry, représentée par Marguerite Augustine, sœur

+ 27 (+) 28/06/1798 Saint Pierre le Mouillage, Martinique : messire Hercule Duquéry écuyer, ancien capitaine de milice, 51 ans

inventaire après décès Me Damaret, Martinique, 07/08/1798 et Me Dupuch , Guadeloupe, 8 prairial XII-19 nivôse XIII

Cm Me Chucho 10/01/1775 ⁹³ (son frère aîné est tuteur et lui rendra ses comptes de tutelle devant Me Chucho le 14/04/1776 ; part héréditaire de 188 413 livres)

⁸⁸ Baptême de leur fils Isaac Guillaume Théodore le 16/08/1767 à Bordeaux (parraine Isaac Guillaume Théodore Duquéry, oncle) : lettre de M. Bergasse le 21/05/1984.

⁸⁹ Cité dans l'acte de mariage.

⁹⁰ Premier enfant baptisé au Baillif le 04/05/1766 (et né le 23/02).

⁹¹ D/2c/86, GHC p. 517.

⁹² GHC p. 1007.

⁹³ Détaillé dans l'inventaire de Me Dupuch en l'an XII.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 10/01/1775 Baillif (2^e degré de parenté ; dispense par Clément XIV) Jeanne Guillemette Alette ANQUETIL CAVALIER, fille de Guillaume et + Dame Charlotte Pauline LEVANIER ⁹⁴
o ca 1747 (28 ans à son mariage) Le Baillif
+ 21/08/1808 Basse-Terre; 61 ans

Les testaments du couple CARRA de LA VILLARDE, les habitations des Trois Rivières et la période révolutionnaire

Le couple d'Hercule Duquéruy (1.2.2.1.11) et Adélaïde Guillemette Anquetil Cavalier acheta le 8 septembre **1781** (Me Mollenthiel) à François Mayol, et son associée Anne Marguerite Desmeurs veuve de Pierre Romain, une habitation sucrerie aux **Trois Rivières**, bornée au sud par la mer et à l'est par la rivière du Petit Carbet, avec 40 nègres, négresses et négrillons, pour un coût de 387 000 livres.

Marie Anne Nicole DUQUÉRUUY (1.2.2.1.3) décédée épouse sans enfants de messire Jean Jacques Robert CARRA de LA VILLARDE, écuyer, conseiller doyen de la Guadeloupe, fit un testament olographe le 15/12/1787, instituant pour ses légataires universels ses neveux DUQUÉRUUY enfants d'Hercule (1.2.2.1.11) et PETIT enfants de sa sœur Madeleine Charlotte (1.2.2.1.10). A la réquisition de son mari, Me Damaret, alors notaire à la Guadeloupe, fit l'inventaire des biens de la succession et de la communauté du 29/09 au 02/10/1789 et garda la jouissance usufruitière des biens de son épouse. Il avait fait lui aussi un testament olographe le 30/01/1785, désignant les enfants d'Hercule Duquéruy comme légataires universels mais réservant l'usufruit à leurs père et mère, réversible de l'un à l'autre. A son décès Me Damaret fit du 16 au 20/07/1790 un récolement d'inventaire de la succession et communauté.

L'**habitation caféière La Villarde** dans les hauteurs des Trois Rivières, entre les rivières du Carbet et Saint Gilles, 150 carrés (achetée par le couple en 1768, pour 40 000 livres, aux Millet, descendants du premier concessionnaire en 1664 ⁹⁵) ne pouvant être divisée, il y eut le 07/10/1790 assemblée des parents et amis des neveux Duquéruy, à la réquisition de leur père (alors à l'île Saint Martin et représenté par son gendre Besnard), et des neveux Petit, à la réquisition de Marius Petit leur tuteur, règlement fictif des successions et la vente des droits des Petit en faveur des Duquéruy fut ordonnée pour un montant de 123 741 livres (Me Déthunes Duhaguet 30/11/1790). Puis le 18/06/1793, l'inventaire de l'habitation fut fait par Me Damaret et le sieur Besnard, gendre de Duquéruy toujours à l'île Saint Martin, fut mis en possession par représentation de son beau-père et fut chargé de sa gestion (les comptes furent réglés par la suite à la Martinique avec sa belle-mère veuve).

M. et Mme Duquéruy, forcés ensuite d'abandonner leur propriété à la Guadeloupe « *par la prise de cette colonie par la République française* » emmenèrent à la Martinique, après une navette d'île et île, 19 esclaves et une petite partie d'argenterie dépendant de l'habitation et appartenant donc à leurs enfants, moitié du chef de M. de La Villarde et moitié en raison de la vente des droits des Petit.

Dans le recensement révolutionnaire de l'an V aux Trois Rivières on voit en effet deux habitations nationales (séquestrées) du nom de Duqueruy, une sucrière et une caféière,

⁹⁴ Page 5176 de « Les ANQUETIL CAVALIER », GHC 202, avril 2007. Dans le Cm il est question d'un don entre vifs par la tante de la mariée, Henriette LEVANIER, en échange de sa prise en charge sa vie durant. Mentions aussi de différents actes concernant les successions ANQUETIL CAVALIER.

⁹⁵ Voir 91-109, GHC 31, octobre 1991, p. 424, et GHC 39, juin 1992, p 613.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

chacune avec 1 page ½ de cultivateurs.

Dans les années de leur périple d'île en île, Hercule Duquéruy envoya d'Antigue à New Burry Port en Angleterre, le 22 avril 1795, sur le brick Sally de Kenebank, une caisse d'argenterie et de bijoux d'or ⁹⁶ « afin de les vendre le plus avantageusement possible et honorer une traite » qui devait être présentée à William Cutler, à qui la caisse était expédiée.

Hercule Duquéruy fit l'acquisition dans l'île de la Trinité d'une habitation sucrerie, de compte et demi avec Jean Schaw, négociant de cette île, avec lequel il s'associa pour son exploitation. Mais il mourut à Saint Pierre le Mouillage le 27 juin 1798, au retour de son voyage dans cette île, et Jean Schaw se fit adjuger l'habitation par jugement de l'alcade ordinaire de la Trinité, désavouant la société entre eux.

Le 21 septembre 1798, Me Damaret, maintenant notaire à la Martinique ⁹⁷, procéda à une transaction entre, d'une part, Jeanne Guillemette Anquetille ⁹⁸ Cavalier sa veuve et tutrice de leurs enfants mineurs et le couple de Louis Charles Étienne Marie Suson Besnard et Jeanne Alette Guillemette Duquéruy, mineure émancipée par mariage et, d'autre part, Hercule PETIT, ancien officier de milice, demeurant aussi à Saint Pierre, en son nom et celui de son frère Charles Gédéon Petit demeurant à la Dominique. Pour honorer ce qui restait de la dette envers les frères Duquéruy, la veuve Duquéruy donna ordre de vendre une partie de la caisse d'argenterie en Angleterre et, le 28 avril 1799, M. Cutler envoya une lettre de change de 4 719 livres à M. Parize des Trois Rivières, alors aussi réfugié à la Martinique.

Le 28 mai 1802, devant Me Damaret à Saint Pierre, la veuve Duquéruy donna procuration à son fils Guillaume Hercule pour réclamer à la Guadeloupe la sucrerie appartenant à sa communauté d'avec son défunt mari et la caféière Lavillarde appartenant à ses enfants, les gérer et administrer.

Guillaume Hercule constata qu'il en restait plus rien des « *meubles, effets et autres articles mobiliers restés sur l'habitation* » au départ de la famille et on présume qu'ils « *ont péri, ont été enlevés ou dilapidés pendant les événements arrivés dans la colonie ou ont été vendus pour le compte de la République* » ; plus aucun des bœufs, vaches et chevaux ; que des débris et ruines des bâtiments de la sucrerie. Quant à l'habitation caféière, elle était presque entièrement en friches, tous les bâtiments ayant été détruits ou incendiés « pendant les troubles de floréal an X », meubles et ustensiles volés, dilapidés ou vendus.

Le 7 vendémiaire XI (29/09/1802) la veuve Duquéruy prêta serment devant Charles Henri Bertin, conseiller d'état préfet colonial de la Martinique, « *d'être fidèle au gouvernement établi par la Constitution française et de n'entretenir directement ou indirectement aucune liaison ou correspondance avec les ennemis de l'Etat.* » Ce serment fut exigé de tous les habitants « invités » en 1802, à la fin de la guerre avec l'Angleterre, à retourner sur leurs habitations de la Guadeloupe « pour profiter de l'amnistie accordée pour fait d'émigration par le senatus consulte en date du 6 floréal an X » (26/04/1802) et pour faire lever le séquestre. Son fils Guillaume Hercule (25 ans, né au Baillif) était sur la liste de ceux qui avaient prêté le même serment en rentrant à la Guadeloupe entre le 21 prairial et le 19 thermidor an X (10/06 à 07/08/1802) ⁹⁹.

⁹⁶ Détail donné le 24 messidor XII (13/07/1804) dans l'inventaire par Me Dupuch.

⁹⁷ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art34.pdf> Notaires de la Guadeloupe au XVIIIe siècle (article 107).

⁹⁸ Orthographe des actes notariés.

⁹⁹ G/1/497.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Puis à leur tour les autres membres de la famille retournèrent à la Guadeloupe et, du 8 prairial XII au 19 nivôse XIII (28/05/1804 au 09/01/1805), Me Dupuch fait l'inventaire ¹⁰⁰ de la communauté entre feu Hercule Duquerry et dame Adélaïde Guillemette Anquetille Cavalier son épouse survivante et de la succession du premier.

L'inventaire est fait

- à la requête d'Adélaïde Guillemette Anquetille Cavalier veuve d'Hercule Duquerry héritière usufruitière des biens de Jean Jacques Carra de la Villarde, héritière pour $\frac{1}{4}$ de son fils mineur Jean Adrien mort avant son père en l'île Saint Martin et en totalité des meubles et acquêts de sa fille Jeanne Catherine Duquerry décédée à la Martinique après son père épouse sans enfant de Pierre Léotard, maintenant habitant de Sainte Rose,
- et en présence d'Hercule Guillaume Duquerry et de Charles Étienne Marie Suson Besnard et son épouse Alette Guillemette Duquerry, le frère et la sœur héritiers de leur père chacun pour $\frac{1}{3}$ et de leur sœur dame Léotard chacun pour $\frac{1}{2}$.

Depuis son retour en 1802, Hercule Guillaume Duquerry avait refait à neuf le moulin à eau et réparé la sucrerie en ruine. L'inventaire donne un état détaillé des esclaves des deux habitations ainsi que des esclaves domestiques de la maison de Basse Terre, avec nom, âge, origine, qualité, et la comparaison avec les inventaires précédents. Ce sont 82 esclaves à la sucrerie, 75 à la caféière, et 16 domestiques, de tous âges, des « surâgés » aux enfants à la mamelle, qui sont énumérés, y compris ceux morts, marrons à la Martinique, vendus ou au contraire nés depuis les inventaires précédents.

Le 10/02/1807 (Me Jacques Georges Mollenthiel) Guillaume Hercule Duquerry s'associa avec son beau-frère Louis Charles Étienne Suson Besnard pour l'exploitation de l'habitation sucrerie et de l'habitation caféière des Trois Rivières, décidant de se passer désormais de commissionnaires et de vendre eux-mêmes les sucres et cafés.

L'habitation La Villarde, « *laissée en grande partie sans culture depuis 1790* » fut finalement vendue les 14/07 et 18/12/1812 par Guillaume Hercule Duquerry à Pierre Texier de Lavalade ¹⁰¹. Nommée « L'Hermitage ou Lavilarde », elle sera achetée à ses descendants en 1896 ¹⁰² par Numa Collin de La Roncière puis passera à sa descendance Petrelluzzi.

1.2.2.1.11 André Hercule DUQUÉRY x 1775 Jeanne Guillemette Alette ANQUETIL CAVALIER

Nous présentons la postérité d'André Hercule, branche des Trois Rivières dont nous venons de présenter les propriétés, avant celle de son frère aîné Isaac Guillaume Théodore DUQUÉRY d'ARNOUVILLE, branche du Petit Bourg.

1 Hercule Guillaume DUQUÉRY

habitant des Trois-Rivières ; chevalier de la Légion d'honneur ; commandant du quartier des Trois Rivières et maire de la commune

¹⁰⁰ Très long inventaire détaillé, du folio 127 recto à 184 verso. C'est de là que vient la majorité de nos informations. Nous reportons les informations généalogiques aux personnes concernées. Les inventaires par Me Pierre Damaret, tant en Guadeloupe qu'en Martinique, qui y sont cités, ne figurent pas dans la copie envoyée en France, comme l'autorisait le décret de 1776.

¹⁰¹ Me Bernard de Luchet, voir 91-109 : GHC 31, octobre 1991, p. 424, et les propriétaires successifs p. 403.

¹⁰² Me Louis Charles Rodolphe Doüenel 01/06/1896.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- o 01/11 b 13/12/1775 Baillif ; p Mr Guillaume Anquetille Cavalier, officier de milice ; m dlle Henriette Levanier
- + 27/08/1840 Trois Rivières ; 64 ans, chevalier de la Légion d'honneur, ancien commandant du quartier et maire de cette commune, et en ce moment habitant propriétaire ; déclaré par deux voisins, aussi habitants propriétaires, Gaspard d'Haynault de Belleville, 68 ans, et Pierre Désir Arnoux, 36 ans
- 2 Charlotte Guillemette (Alette Guillemette) DUQUÉRY
o 07/10 b 13/11/1777 Baillif ; p Isaac Guillaume Théodore Duquéry d'Arnouville, major du bataillon du Petit Cul de Sac; m Melle Catherine Charlotte Pauline Cavalier
+ 31/08/1822 Pointe-à-Pitre, maison de dame veuve Dugay, au coin de la rue de la Martinique et des Jardins ; 45 ans, veuve
x /1792 ¹⁰³ Louis Charles Étienne Marie Suson **BESNARD**, habitant de Capesterre, fils de Jean Étienne et Marie Claude JUGLA ¹⁰⁴
émigrés de Capesterre en l'an IV : Étienne Besnard, sa femme née Jugla, Besnard aîné, Éloy Besnard fils.
o 15/06, ondoyé 18/06 b 27/06/1768 Trois Rivières
+ 1806/1822
- 3 Jeanne Alette Catherine DUQUÉRY
o 11/09 b 07/12/1779 Baillif ; p Jean Jacques Robert Carra de La Villarde, écuyer, conseiller au conseil souverain ; m Dame Catherine Cavalier Bologne
+ 27/12/1802 Fort Saint Pierre, Martinique ; 22 ans
Cm 26/10/1798 Me Damaret, Saint Pierre, Martinique
x 26/10/1798 Saint Pierre Le Mouillage, Martinique, Pierre de **LÉOTARD**, écuyer, habitant de Sainte-Rose, fils de messire Pierre de LÉOTARD de CALVIE, écuyer, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Beauvoisis, actuellement en Europe, et + Rose Élisabeth LE BRÛIN ¹⁰⁵
o 28/08 b 12/11/1773 Sainte Rose
+ 1850/ ¹⁰⁶
bx 7 ventôse XIII (25/02/1805) Basse Terre, Marie Anne Gertrude BUTEL de MONTGAI, fille de Louis et Marie Anne NÉRON BELLARBRE ¹⁰⁷

¹⁰³ Guillemette Duquéry Besnard est marraine à Pointe à Pitre en septembre 1792 (GHC p. 4376). Le mariage a peut-être été célébré début 1792 à Capesterre mais lacune du registre de 1792 à 1801. Au mariage de Mariette Besnard le 08/03/1791 (voir note suivante), une signature Besnard fils mais pas de signature Duquéry Besnard. Le 18/06/1793 Besnard est mis en possession de l'habitation caféière Lavillarde par représentation de son beau-père alors à l'île Saint Martin.

¹⁰⁴ Les BESNARD sont une famille protestante. Le mariage des parents le 11/06/1767 « *en l'île Dominique sous le rite anglican comme professant la religion protestante* » est réhabilité le 22/04/1790 à Capesterre « *vu l'arrêt du conseil souverain* » du 12/11/1789, avec dispense du second degré de parenté « *étant issus lui de dame Elisabeth Lucrece Gressier et elle de dame Suzanne Gressier, sœurs germanes* ». Ils légitiment alors pour leurs enfants Louis Charles Étienne Marie Suson, 22 ans, Marie Henriette, 17 ans 4 mois, Eloi Pierre, 14 ans 10 mois 20 jours, Françoise dite Francille, 12 ans 9 mois quelques jours (lesquels signent Besnard fils, Mariette Besnard, Eloy Besnard et Francille Besnard). Henriette se marie l'année suivante, le 8 mars 1791, avec Pierre Nicolas Besnard, 31 ans, fils de + Louis et Bernardine Gressier, avec dispense du 3^e au 4^e degré de parenté.

¹⁰⁵ Voir GHC 76, novembre 195, p. 1482, 95-154.

¹⁰⁶ Alors à Villeneuve sur Lot (Lot et Garonne, 47).

¹⁰⁷ Article 114, 2014-41 « BUTEL, BUTEL SAINTE-VILLE, BUTEL de MONTGAI, origine et généalogie ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 02 b 03/09/1789 Petit Canal
sans postérité

+ 06/10/1826 Sainte Rose, 35 ans

4 Isaac Adrien Joseph DUQUÉRY

o 25/11/1783 b 21/01/1784 Trois-Rivières ; p Adrien Picard, négociant ; m dlle Marie Joseph Céleste Cavalier
+ /1798 île Saint Martin ¹⁰⁸

1.2.2.1.1 Isaac Guillaume Théodore DUQUÉRY, seigneur d'ARNOUVILLE x 1762 Anne Françoise SAINT RIQUIER de MACHICOURT

Isaac Guillaume Théodore étant l'aîné, prend le nom de seigneur d'Arnouville après la mort de sa mère et le partage des biens familiaux entre les deux branches puis son mariage avec Anne Françoise de Saint Riquier de Machicourt mais l'habitation, par la suite, prendra et gardera son nom sous la forme simplifiée Duquerry.

Dans le recensement de l'an IV l'habitation sucrerie Duquerry séquestrée, au Petit Bourg, compte 114 cultivateurs.

Il y avait une autre habitation dite Plaisance, que nous ne savons où situer et dont nous ne connaissons pas l'historique : le 20/09/1789 ¹⁰⁹, juste avant la période révolutionnaire, leurs deux filles, Françoise Marie épouse Dubuc Marentille et Marguerite Augustine Théodore veuve Bragelongne, vendirent l'habitation Plaisance à Adrien Picard. En 1807, après cette période, Jean Baptiste Pierre Bidlet, habitant de Baie Mahault et débiteur des successions Picard leur devait encore la solde des 89 270 livres, prix de vente de l'habitation.

1 fille

o 09/09/1762 Petit-Bourg ; ondoyée en danger de mort + 24/12/1763 Petit-Bourg

2 Françoise Marie DUQUÉRY d'ARNOUVILLE

o 06 b 19/03/1765 Petit-Bourg ; p Charles Romain St Riquier de Machicourt ; m Marie Adélaïde Duquéry épouse de Mr Sengstack
+ 15/03/1826 Pointe-à-Pitre (rue de l'ancien canal)

le 16/03/1826 (Me Noirtin), dépôt de son testament : elle lègue tous ses biens à Louis César Pontevès d'Amirat son légataire universel et exécuteur testamentaire ; inventaire après décès 14/04/1826 (voir annexe)

Cm 23/02/1781 Paris (MC/ET/LVII/552)

ax 1781 Paris ¹¹⁰ Charles François **LE MERCIER de VERMONT BEAUSOLEIL**, conseiller assesseur au conseil souverain, fils de François Marc et Julie Henriette de VIPART (le couple qui avait acheté l'habitation L'Islet en 1765 à Isaac Nicolas Duquéry !)

¹⁰⁸ Décédé avant son père ; cité, sous les prénoms de Jean Adrien, dans l'inventaire de la communauté Duquéry/Anquetil Cavalier par Dupuch (8 prairial XII à 19 nivôse XIII).

¹⁰⁹ Acte de vente chez Me Marcadier, cité par Me Jacques Georges Mollenthiel le 23/07/1807 (mais les registres conservés de Me Marcadier s'arrêtent fin 1788).

¹¹⁰ C'est grâce à la trouvaille de *Pierre Bardin* (NS19comp, p. 16, MC/ET/LVII/561, corriger l'erreur de saisie du numéro de l'étude) indiquant que, le 24/08/1782, Charles François, qui demeurait alors à Paris, passa au profit du banquier Dufresne des lettres de change tirées par Mme du Queruy à son ordre, que nous avons consulté le répertoire du notaire parisien Pierre Charles Cordier et trouvé le contrat de mariage. Nous ne savons pas quel jour fut célébré le mariage religieux ni dans quelle paroisse, probablement paroisse Saint Méry. Voir ci-après le contrat de mariage.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 06/08 b 03/09/1759 Baie Mahault
+ /1783 ¹¹¹

Cm 05/12/1785 Me Boyer, Pointe à Pitre

bx 06/12/1785 Petit-Bourg, Messire Abraham **DU BUC sieur de MARCUSSY de MARENTILLE**, ancien officier au régiment d'Agenois, demeurant à Trinité (Martinique), d'où il est originaire, fils mineur de + Messire Jacob DUBUC, chevalier, sieur de MARCUSSY, et de + Dame Henriette de RAFFIN

o 16/03/1761 ¹¹² Trinité (Martinique)

+ 15/08/1825 Petit-Bourg ; 64 ans

inventaire après décès Me Noirtin 27/09/1825, cité dans un acte du 01/05/1826 même notaire

3 Marie Augustine Théodore DUQUÉRY

était à Paris en 1781 (présente au contrat de mariage de sa sœur Françoise Marie) ; émigrée à Saint Martin colonie hollandaise puis Antigua ¹¹³

o 20/07 b 31/08/1768 Petit-Bourg ; p Jean Baptiste Adrien de St Riquier de Machicourt ; m Marguerite Augustine Duquéry Bergasse

+ 1807/1808 ¹¹⁴

Cm 11/08/1783 Me Blin, Pointe-à-Pitre

x 12/08/1783 Petit-Bourg, Claude Jean Baptiste François René **de BRAGELONGNE**, chevalier, sieur **de BOISRIPAUX et de BERLANGE**, ancien officier au régiment d'Armagnac, fils de Messire Claude René, mousquetaire du roi, major de bataillon du Moule, et Delle Hélène DAUBRY

le 04/09/1777, à 18 ans, il part de Bordeaux pour la Guadeloupe

o ca 1759 Moissac diocèse de Cahors (Tarn et Garonne, 82)

+ 05/07/1796 à la Guadeloupe sur l'échafaud.

Le beau mariage à Paris de la fille aînée DUQUÉRY d'ARNOUVILLE

Le 23 février 1781, rue Beaubourg (paroisse Saint Méry), chez le banquier Jacques Philippe Dufresne, est signé le contrat de mariage de deux jeunes gens originaires de Guadeloupe, dont les parents, demeurant dans l'île, sont absents mais ont envoyé procuration.

Claude Louis Prosper DUFRESNE de SAINT CERGUES, écuyer, conseiller du roi maison couronne de France et de ses finances, représente les parents du marié, François Le Mercier Beausoleil de Vermont et dame Julie Henriette de Vipart (procuration Me Chucho, 14/06/1780) et le banquier Jacques Philippe DUFRESNE a procuration de dame Anne Françoise Saint Riquier de Machicourt dame d'Arnouville, veuve de M. Isaac Guillaume Théodore du Queruy (sic), major des milices du Petit Cul de Sac (Me Bidlet jeune, 26/06/1780).

Le futur époux, Charles François LE MERCIER BEAUSOLEIL de VERMONT, conseiller assesseur au conseil souverain de la Guadeloupe, encore mineur (il a 22 ans),

¹¹¹ Dans le contrat du remariage de Françoise Marie, il est précisé que la donation usufruitière des biens de son premier mari a été insinuée à la sénéchaussée de Grande Terre le 23/02/1783.

¹¹² Les registres de Trinité ne sont conservés que depuis 1763. Date de naissance donnée, sans source, dans le livre « La saga des Du Buc » (cf. GHC NS 11) tome II p. 329. Présentation d'Abraham Du Buc p. 329-333.

¹¹³ Sa fille Félicie de Bragelongne est née à Saint Martin (GHC p. 1883) et son fils Charles François à Antigua (GHC p. 2332).

¹¹⁴ Page 16 de « Les VAULTIER de MOYENCOURT aux Antilles », article 138, 2015-22.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

demeurant ordinairement aux Trois Rivières, est logé à Paris à l'hôtel de Richelieu rue Saint Martin, paroisse Notre Dame des Champs.

La future épouse, Françoise Marie DU QUÉROY d'ARNOUVILLE, n'a que 15 ans. Elle demeure depuis six semaines chez le banquier Dufresne mais elle était auparavant pensionnaire rue du Temple au couvent Sainte Élisabeth ¹¹⁵.

Sont venus assister à la signature de nombreux parents et amis. On ne fait pas de différence entre les témoins du marié et ceux de la mariée, plusieurs d'entre eux étant cousins des deux futurs époux et tous originaires aussi de la Guadeloupe ou de la Martinique, ce qui n'est pas précisé. Parmi les amis il y en a de Saint-Domingue, de la Guadeloupe et de la Martinique. C'est toute une société créole qui se retrouve à Paris en cette fin du XVIIIe :

- Marguerite Augustine Théodore Duqueruy Darnouville, sœur de la mariée (qui devait donc elle aussi être pensionnaire pour études) ;
- Louis Antoine comte de Boubers, cousin germain des deux ¹¹⁶ ;
- Jean Baptiste Augustin Van Schalkwyck Classe de Celcourt, cousin des deux ;
- dame Catherine Élisabeth de Verger [Desvergers] comtesse de Lancize, veuve de Louis Marc de Lozières de Themis comte de Lancize, maréchal des camps et armées du roi, cousine des deux ;
- dame Amice [sic : Anne ?] Renée [Desvergers] de Maupertuis épouse de messire Marc Antoine Gabriel baron de Clugny, cousine ;
- dame Alleth [sic] demoiselle de Boubers, cousine ;
- Louis Nicolas Fillassier écuyer et dame Luce Geneviève de Malguiche son épouse, petits-cousins ;
- Jean Julien Théodore Coudroy, écuyer, cousin ;
- Louis Henri Duchesne, avocat au parlement, intendant général de la maison de Madame et son secrétaire ordinaire, ami ;
- Pierre Dizangremel, écuyer, seigneur d'Herissard, conseiller honoraire au conseil du Port au Prince, ami ¹¹⁷ ;
- Auguste Dupuy des Islets, cheveu léger de la garde du roi, ami ¹¹⁸ ;
- Paul chevalier de Nollet, capitaine d'infanterie, ami ¹¹⁹ ;
- Antoine François Régis Fiquepeau sieur de Caritan, avocat en parlement, ami ¹²⁰ ;
- Mme de Sinçay et Mesdemoiselles de Sinçay ses filles (signent Julie, Lise et Honorine Desinçay), amies ¹²¹.

Les époux seront communs en biens, mettant en communauté 90 000 livres chacun.

¹¹⁵ Il n'en reste que l'église, au 195 rue du Temple. Voir le livre de Dominique Sabourdin-Perrin « Les dames de Sainte-Élisabeth, Un couvent dans le Marais (1616 -1792) » (2014) <http://www.sainteelisabethdehongrie.com/elisabethines.html>. Voir aussi, sur l'église, <http://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Paris/Paris-Sainte-Elisabeth.htm>.

¹¹⁶ Le cousinage se fait par les LEMERCIER BEAUSOLEIL.

¹¹⁷ Un Dizangremel était notaire à Basse Terre avant 1776, vers 1759-60.

¹¹⁸ Né à Basse Terre en 1760, décédé à Paris en 1829 (La Berrantille n° 6).

¹¹⁹ Emancipé d'âge le 15/01/1776 à 23 ans (AN, Y5011B sur Geneanet).

¹²⁰ De la Martinique, marié avec Marie Catherine Blondel La Rougery.

¹²¹ Marie Louise Augustine Flament épouse de Louis Alexandre de Sinçay, avocat en parlement et procureur au Châtelet de Paris, et ses filles Alexandrine Madeleine Julie, Louise Augustine, Louise Honorine (milesijp et autres sur Geneanet et clôture d'inventaire après décès du mari et père, 11/03/1788, AN Y5329, sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ceux du futur, en dot de ses père et mère à imputer sur leur succession future, s'élèvent à 90 000 lt argent des îles, qui seront versés en trois termes égaux dont le premier dans la cinquième année après le mariage.

Ceux de la future sont ses droits acquis par le décès de son père qui seront constatés par le partage à faire de la succession. Sa mère lui paiera 7 000 livres de rente et pension annuelle à la Guadeloupe, qui cessera à la liquidation et partage des biens de son père.

Suivent les articles habituels de douaire (20 000 livres argent des îles), préciput avant partage (10 000 livres argent des îles en bien meubles pou deniers, chambre garnie, un valet et une servante noirs), etc. 11 articles en tout.

Le testament de Françoise Marie DUQUÉRY veuve DUBUC de MARENTILLE

Françoise Marie DUQUÉRY, dont nous venons de voir le premier « beau mariage » en 1781 à Paris, à 15 ans, à peine sortie du couvent, meurt le 15 mars 1826, 7 mois après son deuxième époux, Abraham DUBUC de MARENTILLE, qui, par son testament du 2 août 1817 ¹²², lui avait donné et légué tous ses biens, et en particulier l'habitation sucrerie dite Arnouville au Petit Bourg, la nommant exécutrice testamentaire. S'ensuit une série d'actes chez Me Noirtin, les 16 et 18 mars et 14 avril 1826.

Le 16 mars, dès le lendemain du décès, « *M. de Pontevès comte d'Amirat, chevalier de Saint Louis, habitant propriétaire et commissaire commandant le quartier de la Baie Mahault* », fait déposer son testament, daté du 18 janvier et rédigé à Arnouville, Petit Bourg : « *Je donne et lègue tous mes biens meubles et immeubles à M. Louis Caesar Pontevès D'Amirat et le fais mon légataire universel et exécuteur testamentaire.* »

Le surlendemain 18 mars il y a liquidation d'une créance qui avait passé de main en main. « *L'habitation sucrerie connue vulgairement sous le nom d'Arnouville* », appartenait à la masse indivise entre les deux sœurs, héritières Duquéry, et, le 6 juillet 1793, Louis Claude Prosper Dufresne Saint Cergues obtint par jugement qu'elles soient condamnées à lui payer 23 254 livres pour un billet souscrit à son profit. Il y eut vente de l'habitation par adjudication au tribunal et l'habitation fut acquise par M. et Mme Dubuc de Marentille, chargés de payer cette dette. Mais survint la Révolution et rien ne fut payé jusqu'à un nouveau jugement le 30 décembre 1820. De cession en cession la créance était revenue à Marie Anne Angélique Bertin veuve d'Antoine Alexandre Jacquin demeurant à Saint Pierre, Martinique.

Le 14 avril 1826 le notaire procéda à l'inventaire des biens de la succession de Mme veuve de Marentille, l'habitation sucrerie dite Arnouville et les meubles de l'appartement rue de l'Ancien Canal où elle demeurait et où elle était morte (montant du mobilier 9 843 lt.).

Enfin, le 1^{er} mai 1826, se fit l'ouverture d'un paquet cacheté par la veuve le 7 février et déposé le 19 mars chez le notaire par le comte de Pontevès. Il s'agit d'un acte fait en double à Arnouville le 6 février 1826 en présence du comte de Pontevès entre Françoise Marie Duquéry Darnouville, veuve en secondes noces sans enfant d'Abraham Dubuc de Marentille, et Gabriel Marie Lucas, négociant à Pointe à Pitre, portant vente par la première au second de l'habitation sucrerie d'Arnouville de 300 carrés de terre, et des terres dites Saint Cloud et Marly dans les hauteurs de la Grande rivière à Goyaves, avec tous leurs esclaves, animaux, ustensiles etc., pour un forfait de 850 000 livres argent des colonies (459 159 francs argent de France) Suivent les conditions du règlement. Sont exclus de la vente linge et hardes, 16 esclaves (nom et âge de chacun), 4 vaches et un vieux taureau, 7 moutons. Lucas acquittera diverses petites dettes et pourra retirer les

¹²² Dépôt de son testament olographe le 23/08/1825 chez Me Noirtin.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

titres de propriété à l'étude. Cet acte déposé dans une enveloppe cachetée ne devait être converti en acte public qu'en 1831, à l'époque du règlement du prix de la vente.

Conclusion

A la fin du XVIII^e siècle les DUQUÉRY font partie des notables et riches habitants. Les filles de la branche aînée épousent des gentilshommes, Lemercier de Vermont de Beusoleil, Dubuc de Marcussy de Marentille, de Bragelongne de Boisripaux de Berlange.

A l'époque révolutionnaire, les DUQUÉRY émigrent de Guadeloupe (Trois Rivières et Petit Bourg) à la Martinique et leurs habitations sont séquestrées. Il n'y a plus que des filles et un seul fils qui revient sur les habitations familiales des Trois Rivières mais qui en revend une, devient commandant du quartier et maire de la ville et meurt sans alliance ni postérité légitime.

La famille DUQUÉRY de Guadeloupe est donc éteinte mais le nom de « Duquery », devenu toponyme, se conserve aux Trois Rivières, où était le dernier porteur du nom mort en 1840, et au Petit Bourg, où était Isaac Guillaume Théodore DUQUÉRY, seigneur d'ARNOUVILLE qui n'eut que des filles.

ANNEXES

Les Duquéry de couleur

Il y a aussi une très probable descendance de couleur, illégitime car non reconnue mais qui a pris le patronyme.

Dans les recensements révolutionnaires, au bourg de Basse Terre (G/1/500), figurent **Luce Duquéry, Madeleine sa fille** (plus de 21 ans) et **Henriette Duquéry**, « rouge » (métisse) (entre 14 et 21 ans), et plus loin **Mariette Duquéry**, aussi « rouge » (plus de 21 ans). Henriette Elisabeth Duquéry fille de Luce se marie à Basse Terre, âgée de 22 ans, le 25 messidor VII (13/07/1799) avec Jean Baptiste Bethy, natif de Basse Terre, marin, aussi âgé de 22 ans, fils naturel de la citoyenne Elizabeth Bety présentement épouse de Pierre Jaffart (témoins, Louis Pierre Lefébure, marin, 25 ans, Jean Baptiste Daniel Le Duc, 23 ans, Antoine Eloi Duc, séquestre de l'habitation Bisdary, et André Négré, négociant, 38 ans) ; tous signent, ainsi que Magdelaine Duquéry. Le 07/08/1813 la nommée Jeanne Alléte, mulâtresse libre patentée, déclare le décès à Basse Terre de sa tante « la nommée Marie dite Duquéry », mulâtresse libre patentée, native de la paroisse du Mont Carmel, environ 45 ans. Luce et Mariette sont probablement filles naturelles d'Isaac Nicolas Duquéry (1.3.4.11), mort célibataire en 1782 à Basse Terre, âgé de 65 ans.

A Basse Terre, le 22/11/1820, Louis dit Dubois, maître menuisier à Basse Terre, fils d'Henriette, négresse libre patentée, épouse **Marie Irma dite Duquerey**, de couleur libre de naissance, âgée de 17 ans et fille de Céleste, de couleur libre ¹²³. Quand Marie Irma meurt à 26 ans, le 01/07/1829 aux Trois Rivières, le décès est déclaré par Guillaume Hercule Duquéry, 47 ans, et Jean Pierre de Pluviers, 29 ans, tous deux habitants propriétaires à Trois Rivières. On peut supposer que Guillaume Hercule Duquéry (1.2.2.1.11.1), célibataire, né en 1775, est le père naturel de Marie Irma.

¹²³ GHC 79, février 1996, p. 1550/

Non identifiés

Un des dossiers E 163 (une seule pièce) concerne deux jeunes « DUQUERRUY DECOUX », dont le père, ancien officier à l'Île Royale, avait perdu tous ses biens et pour lesquels leur oncle le baron de l'Espérance qui commande à Saint Pierre et Miquelon demande en 1768 une place à l'École militaire pour l'un et à celle des gardes marine pour l'autre.

Roch Valère, « nègre de M. Duquery habitant de la Guadeloupe »

Nous terminerons avec le destin de Roch Valère, esclave probablement d'Isaac Nicolas DUQUÉRY (1.3.4.11), ou bien d'Isaac Guillaume Théodore DUQUÉRY d'ARNOUVILLE (1.2.2.1.1) ou encore d'André Hercule DUQUÉRY (1.2.2.1.11), dont le destin nous est conté dans le tome II (Bretagne) du Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne : pris par un corsaire anglais deux mois après son départ de la colonie (époque de la guerre d'Indépendance américaine, donc vers 1774-76), il fut conduit à Liverpool et de là expédié vers Calais par paquebot et envoyé 3 semaines au dépôt, transféré à Nantes sur ordre de Sartine et de là passé par terre chez la veuve Cadoux, écroué à la prison du Bouffay, au centre de Nantes, et enfin libéré le 14/03/1779 (AD 44, B 12884). Qu'est devenu ensuite Roch Valère ?

Sources :

Outre celles indiquées dans les notes nous avons consulté :

G. Lafleur, Les Protestants aux Antilles françaises du Vent sous l'Ancien Régime, bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe, 71-74, 1^{er}-4^e trimestres 1987, 308 pages

L.R. Abenon, Les Duquery : destinée d'une famille protestante à la Guadeloupe sous l'Ancien Régime, Cahiers du Centre de généalogie protestante, n° 7, 3^e trimestre 1994, p. 364-371

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)